# Conditions Générales de Services

*Dernière mise à jour : le 26 Septembre 2023*

Accédez aux versions précédentes en cliquant ici :
Lien 1 : Conditions Générales de Vente et d'Utilisation en date du 4 juin 2020

Les présentes conditions générales de services (ci-après les "**Conditions Générales de Services**" ou les « **CGS** ») s'appliquent à toute souscription à la plateforme SAQARA et aux services associés (ci-après les « **Services** ») effectuée par toute personne physique ou morale ayant souscrit un accès utilisateur gratuit ou un contrat d'abonnement (ci-après le « **Client** ») auprès de la société SAQARA, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 830 497 277, ayant son siège social au 13 Rue des petites écuries, 75010 Paris (ci-après « **SAQARA** »).

## PREAMBULE

SAQARA édite une plateforme en mode SaaS permettant d'optimiser la gestion des achats, publications et réponses dans le cadre des appels d'offres dans le domaine du BTP (ci-après la « **Plateforme** »).

La Plateforme permet à ses utilisateurs d'accéder à différents Services et notamment d'être mis en relation avec d'autres professionnels du secteur du BTP dans le cadre de ces appels d'offres.

Le Client souhaite utiliser la Plateforme et les Services proposés par SAQARA pour ses besoins professionnels, à savoir pour publier ou répondre à un appel d'offres.

Dans le cadre du devoir d'information et de conseil de SAQARA, le Client reconnaît que la Plateforme et les Services lui ont été présentés de manière détaillée, notamment au cours d'une démonstration et/ou par le biais d'une présentation commerciale documentée.

En conséquence, le Client reconnaît et déclare :

- Avoir reçu l'ensemble des prérequis, informations, conseils, mises en garde nécessaires à l'installation et l'utilisation fonctionnelle et technique des Services ;
- Avoir disposé de suffisamment de temps pour prendre connaissance de l'ensemble de la documentation qui lui a été adressée et avoir compris toutes ses dispositions et la présentation qui lui a été faite de la Plateforme et des Services de telle sorte qu'il s'engage en toute connaissance de cause ;
- S'être assuré de l'adéquation de la Plateforme et des Services avec ses besoins et sa situation - étant précisé que la Plateforme et les Services associés sont fournis "en l'état" sans adaptation particulière à la situation du Client ;
- Avoir pris le temps nécessaire et disposer des compétences requises pour apprécier la pertinence de l'utilisation de la Plateforme et des Services à ses besoins et contraintes.

Le Client reconnaît que le degré d'information précontractuelle donnée par SAQARA s'entend dans la limite de la connaissance par SAQARA des projets et besoins du Client tels que ce-dernier les lui a énoncés et dans la limite de l'infrastructure informatique du Client.

Après s'être assuré de l'adéquation de la Plateforme et des Services associés à ses besoins et contraintes, le Client a décidé de souscrire aux Services en souscrivant (i) un accès gratuit ou un Contrat d'Abonnement et (ii) en se conformant aux présentes Conditions Générales de Services.

## Article 1 DÉFINITIONS

Dans le cadre des Conditions Générales de Services, les termes commençant par une majuscule auront la signification qui leur est donnée ci-dessous :

« **Administrateur** » : désigne le Client et/ou tout Utilisateur Autorisé disposant des droits d'administrateur sur la Plateforme, tels que détaillés à l'Article « Compte Administrateur » des Conditions Générales de Services.

« **Anomalie** » : désigne toute anomalie affectant le bon fonctionnement de la Plateforme et des Services, que cette anomalie soit :

- Une « **Anomalie Bloquante** » : désigne toute Anomalie rendant impossible l'utilisation des fonctionnalités essentielles de la Plateforme ;
- Une « **Anomalie Majeure** » : désigne toute Anomalie rendant impossible l'utilisation des fonctionnalités autres que les fonctionnalités essentielles de la Plateforme ;
- Ou, une « **Anomalie Mineure** » : désigne toute Anomalie qui n'est ni Bloquante, ni Majeure.

« **Appel d'Offres** » ou « **Consultation** » : désigne la procédure par laquelle un Donneur d'Ordres demande aux autres Utilisateurs de faire une proposition commerciale chiffrée en réponse à son Besoin sur la Plateforme.

« **Besoin** » ou « **Projet** » : désigne le besoin du Donneur d'Ordre concernant un Produit, une Prestation de services ou un ouvrage, tel qu'exprimé et spécifié au sein de la Publication et des Contenus sur la Plateforme.

« **Client** » : désigne la personne morale, agissant en qualité de professionnel, qui souscrit au Contrat afin d'utiliser la Plateforme et les Services associés. A ce titre, le Client garantit agir pour des fins qui entrent dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole. Pour les besoins des présentes, le Client peut ainsi désigner :

- Un « **Donneur d'Ordres** » : désigne tout Client ayant souscrit aux Services sous l'appellation de « Donneur d'Ordre », afin notamment de lancer des Appels d'Offres et de mettre en ligne ses Publications. Cette définition englobe l'ensemble des sociétés affiliées au Client Donneur d'Ordre au sens de l'article L233.3 du code de commerce ; ou
- Une « **Entreprise** » : désigne tout Client, entreprise du BTP, ayant souscrit aux Services sous l'appellation « d' Entreprise » afin notamment de pouvoir répondre aux Appels

d'Offre publiées sur la Plateforme par le Donneur d'Ordres, en vue de fournir des prestations de travaux ; ou

- Un « **Industriel** » ou « **Distributeur** » : désigne tout Client qui souscrit aux Services sous l'appellation « d'Industriel » ou « Distributeur » afin de pouvoir être mis en relation avec un ou plusieurs Utilisateurs sur la Plateforme pour proposer des Produits. Le rôle principal de cet utilisateur est d'établir des relations et des connexions avec d'autres utilisateurs via la Plateforme dans le but de proposer des produits à la vente ou à la distribution. Cela pourrait englober une entreprise manufacturière souhaitant vendre ses biens ou un distributeur cherchant à élargir sa portée commerciale. ; ou
- Un « **Prestataire Intellectuel** » ou « **PI** » : désigne tout Client qui souscrit aux Services sous l'appellation « Prestataire Intellectuel » et/ou « PI » afin de pouvoir être mis en relation avec un ou plusieurs Utilisateurs sur la Plateforme. L'objectif principal de cet utilisateur est d'offrir des services nécessitant une expertise, des compétences ou des connaissances intellectuelles spécifiques. Ces services peuvent comprendre, mais ne sont pas limités à, des domaines tels que le conseil, la planification stratégique, la conception et d'autres prestations intellectuelles. Cet utilisateur cherche à établir des relations avec d'autres utilisateurs pour proposer et contracter ces services basés sur le savoir et la compétence.

« **Collaborateurs** » ou « **Membres du Personnel** » : désigne tous salariés, stagiaires, alternants et/ou toute autre personne travaillant pour le compte du Client et disposant d'un Compte sur la Plateforme ;

« **Compte** » : désigne l'interface accessible sur la Plateforme et permettant à chaque Utilisateur d'accéder et d'utiliser les Services. Tout Utilisateur dispose d'un Compte qui lui est strictement personnel. L'accès au Compte est réalisé au moyen des Identifiants.

« **Compte Administrateur** » : désigne le Compte d'un Administrateur sur la Plateforme.

« **Contenus** » : désigne tout contenu, information, document ou donnée de quelque nature que ce soit (image, texte, fichier, photographie, logos, vidéos...) publié, téléversé, envoyé ou stocké par un Utilisateur sur la Plateforme, en ce compris notamment toute Publication ou toute réponse qui y serait apportée, toute présentation d'un Produit ou d'une Prestation Intellectuelle, ainsi que tout échange réalisé entre les Utilisateurs sur la Plateforme.

« **Contrat** » : désigne le contrat conclu entre les Parties et composé des documents contractuels suivants :

- Sauf en cas de souscription d'un accès gratuit, le « **Contrat d'Abonnement** » : désigne les conditions particulières spécifiques aux Services souscrits par le Client. Le Contrat d'Abonnement comprend notamment le Prix des Services ainsi que le détail du ou des Plan(s) souscrit(s) par le Client ;
- Les « **Conditions Générales de Services** » ou « **CGS** » : désigne les présentes conditions générales encadrant la souscription et l'utilisation de la Solution et des Services par le Client. Les CGS incluent notamment leurs annexes, ainsi que tout document auquel il est fait référence, y compris le cas échéant par lien hypertexte.

« **Données Personnelles** » : désigne toute donnée permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique.

« **Établissement** » : désigne tout établissement du Client, identifié par son numéro SIRET, bénéficiant des Services au titre du Contrat, à savoir :

- « **L'Établissement Historique** » ou la « **Maison Mère** » : désigne l'Établissement sélectionné par le Client, qui sera facturé par SAQARA au titre de la fourniture des Services à l'ensemble des Établissements couverts par le Contrat, y compris les Etablissements Additionnels ;
- « **Établissement Additionnel** » ou « **Agence** » : désigne tout Établissement(s) autre(s) que l'Établissement Historique.

« **Fonctionnalités Bêta** » : désigne les fonctionnalités distinctes ou complémentaires de fonctionnalités de la Plateforme, pouvant être proposées au Client et/ou à tout Utilisateur Autorisé dans le cadre d'une phase de test.

« **Identifiants** » : désigne les identifiants de l'Utilisateur permettant d'accéder à son Compte.

« **Informations Confidentielles** » : désigne toute information échangée entre les Parties au titre du Contrat, expressément identifiée comme confidentielle ou devant être considérée comme confidentielle au regard de ses caractéristiques spécifiques. Il s'agit notamment de tout information de nature financière, juridique, technique, commerciale, stratégique, ou relevant du savoir-faire de l'une des Parties. Les Contenus transmis par les Entreprises au titre des Appels d'Offres réalisés sur la Plateforme sont des Informations Confidentielles.

« **Logiciels Tiers** » : désigne toute technologie tierce à laquelle la Plateforme est susceptible d'être connectée au moyen notamment d'une API.

« **Maintenance Corrective** » : désigne les opérations de maintenance réalisées par SAQARA en vue de corriger les Anomalies notifiées par le Client.

« **Maintenance Évolutive et Réglementaire** » : désigne les opérations de maintenance réalisées par SAQARA pour mettre à jour la Plateforme et les Services et/ou faire évoluer la Plateforme pour proposer de nouveaux Services et/ou mettre la Plateforme en conformité avec la réglementation applicable.

« **Niveaux de Services** » : désigne les engagements de niveaux de services applicables à la Plateforme et aux Services fournis par SAQARA, tels que précisés à l'Annexe « Niveaux de Service ».

« **Paramétrage** » : désigne le Service fourni par SAQARA consistant à intégrer les Contenus du Client sur la Plateforme, afin de paramétrer les Comptes du Client et de ses Utilisateurs Autorisés s'agissant par exemple, des permissions et droits de chacun des Utilisateurs et de l'adaptation du format des Contenus avant leur publication sur la Plateforme, préalablement à l'utilisation des Services

« **Parties** » : au pluriel, désigne SAQARA et le Client. Au singulier, désigne une seule des Parties.

« **Plans** » : désigne le document détaillant les Services choisis et souscrits par le Client sur la base de l'offre de Services de SAQARA.

« **Plateforme** » : désigne la solution accessible en mode SaaS fournie par SAQARA au Client au titre du Contrat et permettant d'accéder et d'utiliser les Services.

« **Prix des Services** » : désigne le prix facturé ou facturable au Client, en contrepartie de la fourniture de la Plateforme et des Services, tel que précisé au sein du Contrat d'Abonnement et/ou du Plan applicable. Sauf accord contraire, le Prix des Services est composé :

- Du « **Prix de l'Abonnement** » : désigne le prix mensuel, trimestriel ou annuel facturé ou facturable tenant compte des éventuelles évolutions du nombre d'Utilisateurs d'Autorisés, d'Établissements, des Services et options supplémentaires souscrits et des tarifs en vigueur à la date de la facturation. Le Prix de l'Abonnement est détaillé sur le Contrat d'Abonnement.
- Le cas échéant, du « **Prix du Paramétrage** » : désigne le prix facturé au Client en contrepartie de la fourniture du Service de Paramétrage.

« **Prestation Intellectuelle** » : désigne les prestations présentées par les Prestataires Intellectuels sur la Plateforme.
« **Produit** » : désigne tout produit présenté par un Industriel sur la Plateforme.

« **Profil** » : désigne les informations relatives à un Client sur la Plateforme, accessible par les autres Utilisateurs de la Plateforme.

« **Publication** » : désigne l'ensemble des Contenus publiés sur la Plateforme par un Donneur d'Ordre en relation avec un Appel d'Offres.

« **SAQARA** » : désigne la société SAQARA, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 830 497 277, ayant son siège social au 13 Rue des petites écuries, 75010 Paris, qui fournit la Plateforme et les Services au Client.

« **Services** » : désigne l'ensemble des Services fournis par SAQARA au Client au titre du Contrat, y compris notamment la Plateforme. Les Services sont détaillés au sein du Plan. La Plateforme propose :

- Des « **Services de Base** » : dont l'accès est gratuit ;
- Des « **Services Avancés** » : dont l'accès est payant et nécessite la signature préalable d'un Contrat d'Abonnement.

« **Signature Électronique** » : désigne le service de signature électronique « SAQARA Sign » fourni par SAQARA, par l'intermédiaire des prestataires de SAQARA, à savoir :

- Le service de signature électronique fourni par la société YOUSIGN, société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Caen, sous le numéro 794 513 986, dont le siège social est situé 8 Rue De Suède, Av Pierre Berthelot, 14000 – CAEN (ci-après « **YOUSIGN** »).
- Le service de signature électronique fourni par la société WOLEET, société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le

numéro 819 437 450, dont le siège social est situé 24 bis rue du Maréchal Joffr, 35000 RENNES (ci-après « **WOLEET** »).

« **Site Internet** » : désigne le site Internet de SAQARA accessible à l'adresse https://saqara.com/ ;

« **Utilisateur** » : désigne le Client et/ou tout Utilisateur Autorisé, accédant et naviguant sur la Plateforme.

« **Utilisateur Autorisé** » : désigne toute personne autorisée par le Client à accéder et utiliser la Plateforme et les Services, à savoir notamment tout Collaborateur ou Agence.

# Article 2 OBJET ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

## 2.1. Objet

Le Contrat a pour objet de fixer les modalités d'accès du Client à la Plateforme et aux Services associés, ainsi que les droits et obligations respectifs des Parties s'agissant de l'utilisation des Services.

## 2.2. Hiérarchie contractuelle

Le Contrat est composé, par ordre de préséance, des documents suivants :

- Le cas échéant, le Contrat d'Abonnement et ses annexes ;
- Les présentes Conditions Générales de Services et leurs annexes, à savoir :
    - Annexe 1 – « Plans » ;
    - Annexe 2 – « Niveaux de Service » ;
    - Annexe 3 – « Accord sur la Protection des Données » ;
    - Annexe 4 – « Charte de Déontologie de SAQARA ».

En cas de contradiction entre une ou plusieurs stipulations des documents contractuels composant le Contrat, les stipulations des documents de rang supérieur prévaudront.

Chaque Partie convient qu'aucune annotation manuscrite ajoutée par l'une d'entre elles n'aura de valeur, à moins d'être expressément acceptée par l'autre Partie.

Il est précisé que le Contrat constitue l'intégralité de l'accord des Parties quant à son objet et prévaut sur toutes autres conditions générales d'achat, de vente ou de service de l'une ou l'autre des Parties, ou sur tout engagement, déclaration ou tout autre précédent accord entre les Parties ayant le même objet.

L'exécution du Contrat implique que le Client ait nécessairement adhéré sans réserve aux présentes Conditions Générales de Services.

### 2.3. Acceptation des Conditions Générales de Services

Les Conditions Générales de Services s'appliquent à toute souscription et utilisation de la Plateforme et des Services associés par le Client et/ou les Utilisateurs Autorisés.

D'une manière générale, le Client se porte fort du respect des Conditions Générales de Services par les Utilisateurs Autorisés.

Tout Client est réputé avoir pris connaissance de l'intégralité des Conditions Générales de Services et, plus généralement, du Contrat, et en avoir dûment accepté les termes sans réserve.

Les Parties reconnaissent que :

- La signature du Contrat par voie électronique est réalisée dans des conditions conformes à l'article 1367 du Code civil et constitue une preuve valable permettant d'apprécier les droits, obligations et responsabilités des Parties et le consentement de leurs signataires ;
- En cochant la case « J'accepte les Conditions Générales de Services » ou tout autre case équivalente, le Client adhère pleinement et sans réserve aux présentes CGS.

### 2.4. Modification des Conditions Générales de Services

SAQARA se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Services à tout moment. Ces modifications seront portées à la connaissance du Client, par tous moyens, trente (30) jours avant leur entrée en vigueur.

En cas de modifications substantielles des CGS, il convient de distinguer entre les hypothèses suivantes :

- Soit le Client consent auxdites modifications substantielles auquel cas celles-ci entreront automatiquement en vigueur trente (30) jours à compter de leur notification au Client sans autre formalité,
- Soit le Client refuse les modifications substantielles, auquel cas le Client dispose de la faculté de résilier de manière anticipée de tout ou partie du Contrat, sans frais, par simple envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à verser à SAQARA l'intégralité des sommes correspondant à l'utilisation de la Plateforme et des Services jusqu'au jour de la prise d'effet de la résiliation, le cas échéant calculées au prorata de l'engagement initial et de la période écoulée. Il est précisé que, dans cette hypothèse, la résiliation prendra effet au jour de l'entrée en vigueur de la version modifiée des Conditions Générales de Services.

## Article 3 ACCES AUX SERVICES

### 3.1. Prérequis techniques

Pour utiliser la Plateforme et les Services associés, le Client devra disposer :

- D'une connexion au réseau internet à haut débit (exemple : ADSL ou fibre),
- D'un ordinateur et/ou de tout terminal compatible avec l'utilisation de la Plateforme et des Services tels que détaillés sur le Site Internet, et
- D'un navigateur et d'un système d'exploitation à jour.

En conséquence, le Client :

- Garantit avoir vérifié la compatibilité de la Plateforme et des Services avec son équipement avant d'avoir la souscription de tout Contrat ;
- S'engage à mettre à jour son équipement et notamment son navigateur et son système d'exploitation pour pouvoir bénéficier pleinement de la Plateforme et des Services.

A défaut, le Client reconnaît qu'il ne pourra pas accéder à la Plateforme et aux Services.

Le Client reconnaît que l'intégralité des prérequis détaillés au présent Article sont à ses frais exclusifs.

### 3.2. Prérequis juridiques

Le Client est informé que les Services sont réservés aux Utilisateurs ;

- Âgés d'au moins 18 ans ;
- Agissant pour des besoins strictement professionnels. A ce titre, le Client garantit ne pas avoir la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du code de la consommation.

Le Client garantit être en règle vis-à-vis de l'administration du ou des pays dans le(s)quel(s) elle opère pour être référencée sur la Plateforme et utiliser les Services.

En fonction du Plan sélectionné par le Client, l'accès aux Services peut également impliquer la signature préalable d'un Contrat d'Abonnement.

### 3.3. Création et gestion du Compte

Le Client se porte fort du respect des obligations prévues au présent article par les Utilisateurs Autorisés.

#### 3.3.1. Création du Compte

L'accès à la Plateforme et aux Services associés implique la création d'un Compte.

Le Compte peut être créé par le Client (i) directement lorsqu'il a été invité à rejoindre la Plateforme par un autre Utilisateur ou (ii) après avoir contacté SAQARA pour souscrire à un Contrat d'Abonnement.

L'utilisation de la Plateforme et des Services est limitée à un Compte par Utilisateur, étant précisé que tout Compte est strictement personnel et non-transférable. Tout partage ou transfert de Compte entre différents Utilisateurs est expressément interdit.

Lors de la création de son Compte, le Client s'engage à fournir des informations exactes, loyales, à jour et complètes. Le cas échéant, le Client s'engage à mettre à jour promptement les informations relatives à son Compte et/ou à informer SAQARA de la mise à jour de ses informations.

### 3.3.2. Gestion du Compte et des Identifiants

Le Client est seul responsable de la confidentialité de son Compte et de ses Identifiants, ainsi que de toutes les activités qui se déroulent au moyen de son Compte. A ce titre, le Client s'engage à conserver ses Identifiants de manière strictement confidentielle et à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher tout accès non autorisé à son Compte sur la Plateforme.

De convention expresse entre les Parties, toute opération effectuée au moyen des Identifiants du Client ou des Utilisateurs Autorisés est réputée émaner du Client ou des Utilisateurs Autorisés, qui en assurent seuls la responsabilité.

Le Client s'engage à informer immédiatement SAQARA de toute utilisation non autorisée de son Compte et/ou de toute autre violation de la sécurité de ses Identifiants.

SAQARA ne sera pas responsable des pertes résultant de l'utilisation non autorisée du Compte du Client, mais le Client peut être tenu responsable des pertes subies par SAQARA ou tout autre Utilisateur de la Plateforme en raison de l'utilisation de son Compte par une autre personne.

### 3.3.3. Compte Administrateur

Selon le Plan auquel il a souscrit, le Client pourra disposer d'un Compte Administrateur lui permettant notamment :

- De créer et de gérer les Comptes des autres Utilisateurs Autorisés et notamment de leur accorder des droits et permissions spécifiques sur la Plateforme ;
- D'accéder aux différents documents composant le Contrat ;
- Le cas échéant, d'accéder à tout ou partie des Services dédiés aux Administrateurs.

### 3.3.4. Suspension du Compte

SAQARA se réserve le droit de suspendre le Compte en cas de violation du Contrat, et notamment en cas de défaut de paiement du Prix des Services par le Client, selon les modalités prévues par les Articles « Durée, Suspension et résiliation » et « Conditions Financières » des CGS.

### 3.3.5. Désactivation et suppression du Compte

- *Désactivation ou suppression du Compte à la demande du Client*

Pour désactiver ou supprimer son Compte, le Client devra adresser un mail à SAQARA à l'adresse contact@saqara.com. Le Compte du Client ne pourra être désactivé ou supprimé que si le Client est à jour de ses obligations envers SAQARA et notamment s'ils s'est acquitté du paiement de l'intégralité des sommes dues au titre du Contrat.

En cas de désactivation du Compte, toutes les informations du Compte de l'Utilisateur concerné, y compris notamment les Contenus et Publications, seront temporairement supprimées de la Plateforme. Elles seront toutefois conservées par SAQARA pendant une durée de 1 an à compter de la désactivation du Compte pour permettre au Client, s'il le souhaite, de réactiver son Compte. SAQARA notifiera à l'Utilisateur la suppression programmée de son Compte au moins trente (30) jours avant l'intervention de cette suppression. A défaut d'action de l'Utilisateur pendant cette durée pour réactiver son Compte, ledit Compte et l'intégralité des Contenus et Publications associés sera définitivement supprimé.

En cas de suppression du Compte, toutes les informations relatives au Compte de l'Utilisateur concerné, y compris les Contenus et les Publications, seront définitivement supprimées de la Plateforme.

Le Client accepte et reconnaît que la suppression du Compte est irréversible et que tous les Contenus et Publications associées au Compte seront définitivement supprimées, sans possibilité pour le Client de les récupérer.

- *Désactivation ou suppression du Compte par SAQARA*

SAQARA se réserve le droit d'archiver (sans suppression des données dans un premier temps) les Comptes et tout Contenu Associé de tout Donneur d'Ordres en cas d'inactivité du Client et/ou de l'Utilisateur associé au Compte pendant une durée d'au moins six (6) mois.

# Article 4 DESCRIPTION DES SERVICES

## 4.1. Principes généraux

La Plateforme éditée par SAQARA permet de mettre en relation les professionnels du secteur du BTP afin notamment d'optimiser la gestion des achats dans le domaine de l'immobilier et du BTP.

A ce titre, la Plateforme propose plusieurs Services, dont notamment :

- « **SAQARA AOS** », permettant aux Donneurs d'Ordres de publier et de gérer leurs Appels d'Offres sur la Plateforme et aux Entreprises d'y répondre ;
- « **SAQARA Sign** », permettant aux Utilisateurs de signer électroniquement les documents et Contenus relatifs à un Appel d'Offre sur la Plateforme au moyen du Service de Signature Electronique ;
- « **SAQARA Search** », permettant aux Donneurs d'Ordres de diffuser leurs Appels d'Offres à des Entreprises en dehors de leur propre réseau ;
- « **SAQARA Connect** », permettant aux Utilisateurs d'accéder à des informations complémentaires relatives notamment à la gestion administrative et financière via des Logiciels Tiers ;

- « **SAQARA Analytics** », permettant aux Utilisateurs de bénéficier d'un service d'analyse de leurs données ;
- « **SAQARA LINK** », permettant de mettre en relation les Donneurs d'Ordre et les Entreprises avec les Industriels, pour faciliter la gestion de certains achats.

Ces Services peuvent constituer :

- **Des Services de Base**, accessibles à titre gratuit ;
- **Des Services Avancés**, dont l'accès est conditionné au paiement du Prix des Services. Pour bénéficier des Services Avancés, le Client devra donc (i) contacter SAQARA, (ii) accepter le devis correspondant aux Services sélectionnés et (iii) signer le Contrat d'Abonnement correspondant.

Les Services et les conditions financières applicables sont détaillés au sein des Plans reproduits en Annexe 1 des CGS et/ou au sein du Contrat d'Abonnement.

En tout état de cause, le Client reconnaît et accepte que les Plans proposés par SAQARA ne sont pas personnalisables et que le Client ne pourra en conséquence renoncer à une ou plusieurs composantes des Services du Plan auquel il a souscrit.

Enfin, le Client autorise expressément SAQARA à collecter et à traiter les données d'utilisation de la Plateforme et des Services par le Client et ses Utilisateurs Autorisés afin de réaliser des statistiques agrégées à destination du Client et/ou des autres Utilisateurs de la Plateforme, étant précisé que ces statistiques agrégées ne contiendront pas d'Informations Confidentielles ou de Données Personnelles.

### 4.2. Conditions spécifiques à certains Services

Certains Services sont soumis à des conditions particulières lesquelles sont précisées à l'Annexe 1 – « Plans » des CGS.

### 4.3. Fonctionnalités Bêta Test

SAQARA peut, à sa discrétion, proposer gratuitement au Client et à tout Utilisateur Autorisé de tester des Fonctionnalités Bêta. A ce titre, le Client (i) autorise expressément SAQARA à entrer en contact avec les Utilisateurs Autorisés pour leur proposer de tester les Fonctionnalités Bêta et (ii) se porte-fort du respect des stipulations du présent Article par les Utilisateurs Autorisés.

SAQARA peut mettre fin à tout moment au test des Fonctionnalités Bêta par le Client, de manière discrétionnaire et sans préavis. A ce titre, il est précisé que SAQARA n'a aucune obligation de commercialiser des versions identiques ou similaires à celles des Fonctionnalités Bêta précédemment proposées au Client et n'a pas non plus l'obligation d'en proposer la commercialisation au Client.

SAQARA demeure titulaire de l'ensemble des droits de propriété relatifs aux Fonctionnalités Bêta, conformément à l'Article « Propriété Intellectuelle » des Conditions Générales de Services.

En contrepartie de l'accès sans frais supplémentaires aux Fonctionnalités Bêta, le Client s'engage à répondre aux sollicitations de SAQARA en vue de recueillir des suggestions, remarques et demandes d'amélioration des Fonctionnalités Bêta qu'il serait souhaitable d'intégrer dans l'éventuelle version finale des Fonctionnalités Bêta. Le Client cède sans réserve à SAQARA l'exclusivité de tous les droits de propriété intellectuelle qui pourraient porter sur toute suggestion, remarque et demande d'amélioration, au fur et à mesure de leur communication, pour tous modes d'exploitation, dans le monde entier et pour la durée de protection des droits.

Le Client reconnaît que les Fonctionnalités Bêta lui sont fournies de manière provisoire et que des tests supplémentaires sont nécessaires pour garantir ses performances et sa stabilité. Le Client déclare avoir été pleinement informé et accepte les conséquences du caractère expérimental, inachevé et non définitif de des Fonctionnalités Bêta. Le Client accepte également que les Fonctionnalités Bêta puissent inclure des bogues connus ou inconnus, que le Client s'engage à notifier à SAQARA dans le cadre de la période de test.

En conséquence, les Fonctionnalités Bêta sont fournies « en l'état » et SAQARA exclut toute garantie concernant leurs performances, leur sécurité et leur mise à disposition au Client et aux Utilisateurs Autorisés, qu'elle soit expresse ou tacite et notamment, mais non limitativement, toute garantie de conformité, résultat, performance, qualité, fonctionnalité, adaptation, adéquation à un usage prévu, compatibilité, absence de virus, jouissance paisible, vices cachés ou encore évolution de leurs versions.

### 4.5. Évolution des Services

SAQARA se réserve le droit de faire évoluer librement les Services, notamment pour des raisons légales ou technologiques à sa seule discrétion, afin de créer de nouveaux Services ou d'améliorer les Services existants.

Toute modification des Services déjà souscrits par le Client est opposable au Client sans préavis à compter de sa mise à disposition au Client et ou de sa communication par SAQARA.

Le Client reconnaît que la conclusion du Contrat n'est pas conditionnée par la fourniture de nouvelles fonctionnalités et/ou nouveaux Services dans le futur et qu'en tout état de cause, la conclusion du Contrat ne lui donne aucun droit de bénéficier des nouveaux Services, y compris gratuitement.

## Article 5 SUPPORT ET MAINTENANCE

### 5.1. Support

SAQARA met à disposition des Clients et des Utilisateurs Autorisés un service de support technique accessible au **01 87 80 66 60**, ou par mail à contact@saqara.com, du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 18h00, à l'exclusion des jours fériés.

### 5.2. Maintenance Corrective

SAQARA s'engage à faire ses meilleurs efforts pour faire effectuer les corrections techniques à apporter à la Plateforme et aux Services concernant les éventuelles Anomalies qui lui seraient notifiées par le Client, dans les conditions précisées à l'Annexe « Niveaux de Services ».

Toute intervention résultant de l'utilisation anormale ou illicite de la Plateforme et des Services par le Client et/ou les Utilisateurs Autorisés pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

### 5.3. Maintenance Évolutive et Réglementaire

D'une manière générale, SAQARA assure la Maintenance Évolutive et Réglementaire de la Plateforme et des Services et informera le Client par tous moyens préalablement au passage d'une nouvelle version. Il est précisé que le Client ne dispose en aucun cas d'un droit au maintien de versions antérieures.

Dans ce cadre, SAQARA se réserve la faculté de procéder à des interruptions de Services pour les besoins de l'exécution des opérations techniques de Maintenance Évolutive et Réglementaire, et s'engage à procéder autant que possible à de telles interruptions au cours des périodes de non-utilisation des Services par le Client, soit entre 20h01 et 7h59.

Le Client reconnaît que la responsabilité de SAQARA ne pourra être engagée en cas d'indisponibilité de la Plateforme pour des opérations de Maintenance Évolutive et Réglementaire.

## Article 6 CONDITIONS FINANCIERES

### 6.1. Prix des Services

Le Prix des Services fait l'objet d'un devis accepté par le Client. Il est détaillé au sein du Contrat d'Abonnement souscrit par le Client.

Tous les prix sont établis hors TVA et autres taxes, impôts, droits ou prestations payables par le Client en application de la réglementation en vigueur à la date d'émission de la facture de SAQARA, qui resteront à la charge exclusive du Client.

Le Contrat n'est conclu que pour l'Établissement Historique identifié par son numéro SIREN et les Établissements (SIRET) s'y rapportant.

Toute utilisation des Services par un ou plusieurs Etablissement(s) Additionnel(s) au cours du Contrat fera l'objet d'une facturation complémentaire.

### 6.2. Évolution du Prix des Services

Le Client reconnaît que SAQARA se réserve le droit de faire évoluer au cours de la relation contractuelle tout ou partie des composantes du Prix des Services en raison notamment des évolutions des Services.

Dans cette hypothèse, la nouvelle politique de prix sera notifiée au Client par tous moyens et s'appliquera aux Services fournis à compter du mois calendaire suivant la notification. En cas de refus des nouveaux Prix des Services, le Client reste libre de résilier son Contrat dans les conditions régies par ces Conditions Générales.

En tout état de cause, SAQARA a le droit de modifier le Prix des Services sur une base annuelle, à compter de chaque anniversaire de la signature du Contrat, en fonction de l'augmentation en pourcentage de l'indice Syntec français au cours de la période de 12 mois précédente, la première augmentation prendra effet au premier anniversaire de la signature du Contrat.

### 6.3. Facturation

Les conditions de facturation du Prix des Services sont précisées au sein du Contrat d'Abonnement.

Le règlement des factures s'effectue par prélèvement bancaire ou service de prélèvement sécurisé STRIPE.

Sauf clause contraire dans le contrat d'Abonnement, l'Utilisateur prendra connaissance des conditions d'utilisation du service Stripe accessible à l'adresse <https://stripe.com/fr>, qu'il déclare accepter expressément. Chaque prélèvement automatique via Stripe sera effectué à la date d'émission de la facture.

Le Client reconnaît et accepte expressément que SAQARA se réserve le droit de lui adresser ses factures au format électronique (PDF) à l'adresse électronique indiquée par le Client comme adresse de contact dans le Contrat d'Abonnement.

### 6.4. Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement à échéance, notamment dans l'hypothèse d'une impossibilité de prélever le montant facturé en tout ou partie, ou d'une attente de règlement par le Client, des intérêts de retard de trois (3) fois le taux d'intérêt légal par jour de retard de paiement seront dus de plein droit par le Client à compter du lendemain de la date d'échéance de paiement.

Le taux d'intérêt légal retenu est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage en vigueur au jour du lendemain de la date d'exigibilité du règlement.

En outre, une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros (non soumise à la TVA) sera également due à SAQARA pour frais de recouvrement à l'occasion de tout retard de paiement et ce, sans préjudice des dommages et intérêts et autres frais que SAQARA se réserve le droit de réclamer, y compris par la voie judiciaire.

Les intérêts et pénalités de retard seront exigibles de plein droit, l'envoi d'une lettre recommandée n'étant pas requis pour permettre à SAQARA de bénéficier du droit de les percevoir.

De plus, en cas de non-paiement par le Client des sommes dues à échéance après mise en demeure de payer restée sans effet au-delà d'un délai de vingt (20) jours, SAQARA se réserve le droit de suspendre, pour tous les Établissements couverts par le Contrat, l'accès du Client à ses Comptes et aux Services, à effet immédiat, après l'en avoir avisé par tous moyens.

Les Parties conviennent que la suspension des Services entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées par SAQARA au Client.

Seul le règlement intégral des sommes dues par le Client à SAQARA permettra au Client de retrouver l'usage de ses Comptes et de bénéficier à nouveau des Services.

### 6.5. Remboursements

Sauf clause contraire, le Prix des Services n'est pas remboursable. En conséquence, aucun remboursement ne sera effectué en cas de résiliation anticipée du Contrat par le Client.

## Article 7 OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client se porte fort du respect du présent article par les Utilisateurs Autorisés.

### 7.1. Obligations générales

Le Client s'engage à utiliser la Plateforme et les Services associés dans des conditions normales et raisonnables, à savoir notamment dans le respect des lois et règlements en vigueur et des stipulations du Contrat.

En particulier, le Client s'engage à :

- Être honnête et loyal dans les informations fournies à SAQARA ou aux autres Utilisateurs de la Plateforme ;
- Utiliser la Plateforme et les Services conformément à leur objet tel que décrit au sein du Contrat, à savoir pour optimiser la gestion des achats dans le cadre des appels d'offres dans le domaine du BTP ;
- Ne pas détourner la Plateforme et les Services de leur finalité, notamment pour commettre des crimes ou des activités illégales ;
- Respecter la confidentialité des échanges réalisés au moyen de la Plateforme. Les Utilisateurs s'interdisent notamment de partager avec tout tiers, que ce soit en privé ou sur les réseaux sociaux, tout échange, information ou extrait de conversation provenant de la messagerie de SAQARA ;
- Téléverser sur SAQARA, les documents requis le concernant aux fins de satisfaire à ses obligations dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, ainsi qu'aux règles de transparence (KYC) aux fins de lutte contre la fraude fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;

- Ne pas entraver le bon fonctionnement du Site Internet, de la Plateforme et des Services associés de quelque manière que ce soit, notamment en transmettant tout élément ou Contenu susceptible de contenir un virus ou de nature à autrement endommager ou affecter le Site Internet et les Services et, plus largement, le système d'information de SAQARA et/ou de ses cocontractants. En particulier, le Client s'engage à ne pas chercher à porter atteinte au sens des articles 323-1 et suivants du code pénal aux systèmes de traitements automatisés de données mis en œuvre sur la Plateforme ;
- Respecter les droits de propriété intellectuelle de SAQARA et des tiers. Il est également interdit de créer une œuvre ou un site dérivant de tout ou partie de la Plateforme et/ou des Services ;
- Ne pas utiliser la Plateforme et/ou les Services pour envoyer massivement des messages non sollicités (publicitaires ou autres) ;
- Ne pas utiliser de méthodes de scraping, d'aspiration de données ou toute autre forme d'extraction de données automatisée pour accéder, interroger ou autrement collecter des informations, des données ou Contenus à partir du Site Internet, de la Plateforme, des Services ou de tout site web ou service associé à SAQARA. Cette interdiction s'applique indépendamment du fait que les données, informations ou Contenus soient ou non protégées par le droit d'auteur ou d'autres lois. En cas de violation de cette interdiction, SAQARA se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires, y compris mais sans s'y limiter, le droit de poursuivre le Client en justice et de lui adresser une mise en demeure. Cette mise en demeure pourra donner lieu à des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi par SAQARA ;
- Ne pas faire la promotion de son activité ou de celle d'un tiers et ne pas envoyer de message de prospection non sollicité aux autres Utilisateurs de la Plateforme ;
- Ne pas modifier, essayer de modifier ou porter atteinte à la Plateforme ou aux Services sous quelque manière que ce soit et à ne pas utiliser de logiciel ou toute forme de programme informatique ayant pour but d'atteindre ou de rendre disponible un contenu protégé ou non disponible librement.

Le Donneur d'Ordre s'engage à traiter les Contenus transmis par les Entreprises dans le cadre des Consultations comme des Informations Confidentielles et s'interdit à ce titre de les divulguer à des tiers et/ou de les publier.

Tout Utilisateur invité à répondre à un Appel d'Offre et/ou à une Publication sur la Plateforme, s'engage à répondre à la Consultation et à envoyer l'ensemble des Contenus nécessaires à sa réponse sur la Plateforme, à l'exclusion de toute autre Plateforme ou de tout autre canal de communication.

Le Client reconnaît connaître et comprendre Internet et ses limites et, notamment, ses caractéristiques fonctionnelles et performances techniques, les risques d'interruption, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques, quels qu'ils soient, inhérents à tout transfert de Contenus notamment sur réseau ouvert.

Enfin, le Client reconnaît que SAQARA agit en qualité de simple intermédiaire technique entre lui et les autres Utilisateurs de la Plateforme. A ce titre, son intervention se limite à mettre en

relation les différents utilisateurs de la Plateforme, sans jamais intervenir dans les transactions qu'ils réalisent par son intermédiaire.

En particulier, SAQARA n'exerce aucun contrôle de quelque nature que ce soit sur (i) le Contenu publié et/ou envoyé par les autres Utilisateurs sur la Plateforme, (ii) la transaction éventuellement réalisée entre le Client et les autres Utilisateurs de la Plateforme et (iii) l'exécution de la prestation de l'Entreprise ou de l'Industriel, objet de la Consultation d'Entreprises.

### 7.2. Obligations relatives au Contenu

Il est rappelé SAQARA n'exerce aucun contrôle sur les Contenus publiés ou stockés sur la Plateforme par le Client et/ou les Utilisateurs Autorisés.

En conséquence, le Client est seul responsable du Contenu qu'il publie et/ou envoie sur la Plateforme et notamment :

- De l'exactitude, l'intégrité, la qualité, la légalité, la fiabilité et le caractère approprié des Contenus ;
- De l'obtention et du maintien de l'ensemble de droits afférents aux Contenus publiés sur la Plateforme pour la durée du Contrat.

A ce titre, le Client garantit que le Contenu et les Publications sont conformes à toute loi, réglementation et/ou usage applicables, ainsi qu'aux droits de tiers. Notamment, le Client s'engage à ne pas publier et/ou transmettre de Contenu :

- Pouvant constituer une apologie de crimes contre l'humanité ou de crimes de guerre ;
- Susceptible de porter atteinte au respect et à la dignité de la personne humaine, à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la protection des enfants et des adolescents, notamment par la fabrication, le transport et la diffusion de messages à caractère violent, pornographique ou pédophile ;
- Contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;
- A caractère menaçant, abusif, constitutif de harcèlement, diffamatoire, injurieux ;
- Constituant un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou de parasitisme ;
- Provoquant ou permettant la provocation à la discrimination, la haine ou la violence en raison des origines, du sexe, de l'état de santé, de l'appartenance politique ou syndicale ;
- Portant atteinte à la vie privée des tiers ;
- Comprenant, sans que cette liste ne soit limitative, des virus informatiques ou tout autre code ou programme, conçus pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de tout logiciel, ordinateur ou outil de télécommunication ;
- Encourageant à la commission de crimes, délits ou actes de terrorisme ;
- Incitant à la consommation de substances interdites ;
- Violant le secret des correspondances ;
- Permettant à un tiers de se procurer directement ou indirectement des logiciels piratés, des logiciels permettant des actes de piratage et d'intrusion dans des systèmes informatiques et de télécommunication et, d'une manière générale, tout outil logiciel ou autre permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens.

# Article 8 OBLIGATIONS DE SAQARA

### 8.1. Obligation générale

SAQARA s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer l'accès et le bon fonctionnement de la Plateforme et des Services, dans le respect des règles applicables eu égard à l'objet du Contrat, telles qu'elles résultent des lois et règlements applicables et de l'état de l'art en vigueur au sein de sa profession.

A ce titre et sauf clause contraire, il est expressément convenu que SAQARA est soumise à une obligation générale de moyens et n'est tenue par aucune obligation de résultat ou de moyens renforcés d'aucune sorte.

Il est rappelé que SAQARA intervient en tant que simple intermédiaire technique entre les différents Utilisateurs et ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la conclusion et de l'exécution de tout contrat conclu entre les différentes Utilisateurs de la Plateforme, notamment au titre de toute Consultation d'Entreprises publiée sur la Plateforme.

### 8.2. Niveaux de Service

Sauf accord contraire, SAQARA s'engage à respecter les Niveaux de Services détaillés en Annexe des Conditions Générales de Services.

### 8.3. Hébergement

SAQARA fait ses meilleurs efforts pour rendre accessible la Plateforme et les Services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sauf en cas de force majeure ou d'un événement hors du contrôle de SAQARA et sous réserve des éventuelles pannes ou interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement des Services, sous les conditions prévues à l'Annexe « Niveaux de Service ».

Nonobstant ce qui précède, SAQARA ne pourra pas être tenue responsable de toute interruption des Services et/ou Anomalie qui ne serait pas de son fait et qui affecterait, par exemple, les transmissions par le réseau Internet et plus généralement par le réseau de communication, quelles qu'en soient l'importance et la durée.

En tout état de cause, SAQARA se réserve le droit d'interrompre l'accès à la Plateforme et aux Services ou de suspendre tout ou partie des Services pour des raisons de Maintenance Corrective et/ou Évolutive et Réglementaire et notamment pour l'amélioration et l'installation de nouveaux Services.

### 8.4. Sécurité

SAQARA fait ses meilleurs efforts pour assurer la sécurité de la Plateforme et des Services et limiter au maximum le risque d'incident de sécurité.

# Article 9 Licence d'utilisation

SAQARA cède au Client, qui accepte, un droit personnel, non-exclusif, non-cessible, non-transférable, d'utilisation de la Plateforme et des Services associés pour le monde entier et pout la durée du Contrat.

Le droit d'utilisation s'entend du droit de représenter et de mettre en œuvre la Plateforme et les Services associés, conformément à sa destination, en mode SaaS, via une connexion à un réseau de communication électronique, à l'exclusion de toute autre utilisation de la Plateforme et des Services associés.

En particulier, le Client s'engage à :

- Ne pas mettre la Plateforme et les Services à disposition d'un tiers, sans l'accord écrit préalable de SAQARA ;
- Ne pas adapter, modifier, décompiler, désassembler, identifier le code source de la Plateforme et des Services, fusionner ou combiner ledit code avec un autre logiciel, copier, reproduire, transcoder, adapter ou modifier un quelconque des logiciels, en ce compris notamment par l'intervention d'un tiers, à l'exception de ce qui est expressément autorisé par l'article L.122-6-1 du code de la propriété intellectuelle ;
- Ne pas utiliser la Plateforme et les Services à des fins privées ;
- Ne pas utiliser la Plateforme et les Services d'une manière ayant pour effet ou pour objet de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de SAQARA sur la Plateforme et les Services associés.

Le Client se portefort du respect du présent Article par les Utilisateurs Autorisés.

# Article 10 RESPONSABILITÉ

## 10.1. Responsabilité du Client

Le Client est seul responsable de l'utilisation qu'il fait de la Plateforme et des Services associés et notamment de ses échanges avec les autres Utilisateurs et de l'utilisation de leurs Données Personnelles.

Le Client s'engage à indemniser indemnisera SAQARA de toutes les conséquences résultant de toute action ou réclamation d'un tiers, y compris notamment d'un autre Client ou Utilisateur, dirigée à l'encontre de SAQARA, liée à l'utilisation de la Plateforme, des Services, des Contenus ou des Données Personnelles par le Client et/ou les Utilisateurs Autorisés (ci-après la « **Réclamation** »).

Le présent Article est applicable quel que soit le fondement juridique de la Réclamation, y compris si elle est fondée sur une négligence, une déclaration erronée ou une inexécution contractuelle du Client.

Le Client s'engage en outre à tout mettre en œuvre afin de minimiser le préjudice subi par SAQARA au titre de la Réclamation.

En tout état de cause, il est expressément rappelé que :

- Le Client, et notamment le Donneur d'Ordre, est seul responsable du Contenu qu'il diffuse, stocke ou transmet sur la Plateforme et en particulier de la définition de son Besoin ;
- Le Donneur d'Ordre et l'Entreprise sont seuls responsables de l'éventuel contrat conclu par l'intermédiaire de la Plateforme et de son exécution, SAQARA n'exerçant aucun contrôle sur ces éléments. En conséquence, SAQARA ne pourra pas être tenue responsable en cas de mauvaise exécution par le Donneur d'Ordre ou l'Entreprise au titre du contrat conclu entre ces derniers.

### 10.2. Responsabilité de SAQARA

#### 10.2.1. Stipulations générales

La responsabilité de SAQARA ne peut être engagée qu'en cas de faute de SAQARA, prouvée par le Client, à ses obligations au titre du Contrat. SAQARA ne sera responsable que des seuls dommages résultant de fautes qui lui sont directement et exclusivement imputables.

En particulier, SAQARA ne pourra en aucun cas être tenue responsable :

- Des Consultations réalisées au moyen de la Plateforme et notamment de l'exécution de tout contrat conclu entre un Donneur d'Ordre et une Entreprise au titre de ces Consultations ;
- Du Contenu publié par le Client et/ou les Utilisateurs Autorisés, s'agissant notamment du caractère exact de ce Contenu et/ou de toutes informations échangées entre les Utilisateurs de la Plateforme, sur lesquels SAQARA n'exerce aucun contrôle ;
- Du contenu des sites internet tiers vers lesquels la Plateforme est susceptible de renvoyer et sur lequel SAQARA n'exerce aucun contrôle ;
- De toute utilisation anormale ou illicite de la Plateforme et/ou des Services par le Client et/ou les Utilisateurs Autorisés ;
- De l'impossibilité d'accéder à la Plateforme et/ou aux Services, lorsque cette impossibilité est due à un cas de force majeure ou à une opération de maintenance planifiée ;
- De tout manquement du Client et/ou des Utilisateurs Autorisés au Contrat et notamment aux Conditions Générales de Services, étant précisé que le Client se porte fort du respect de ses obligations par les Utilisateurs Autorisés et notamment ses Collaborateurs ;
- De tout fait qui ne serait pas directement et exclusivement imputable à SAQARA et notamment de tout dommage indirect ;
- De tout retard ou inexécution du Contrat lorsque cela est dû à un cas de force majeure ou à un manquement du Client et/ou des Utilisateurs Autorisés à leurs obligations ;
- De tout manque à gagner, perte de production, perte de marché, de chiffre d'affaires, de bénéfice escompté ou de clientèle, préjudice causé à des tiers au Contrat, interruption d'un service rendu par une personne ou un bien, atteinte à l'image ou à la réputation du Client. Les préjudices correspondants ne seront pas indemnisables par SAQARA, même si elle a été informée de l'éventualité de tels dommages.

La responsabilité de SAQARA ne pourra être engagée que pour les dommages directs, certains et licites, et est expressément limitée, pour tous faits générateurs et dommages confondus, à 70%

des sommes facturées par SAQARA au titre des Services au cours des douze (12) mois qui précèdent le mois de la survenance du fait générateur fondant l'action.

Sauf dispositions légales et réglementaires impératives, toute action du Client au titre du Contrat devra intervenir au plus tard dans un délai de douze (12) mois à compter de la survenance du fait générateur à l'origine de l'action.

### 10.2.2. Responsabilité de SAQARA en qualité d'hébergeur des Contenus

Le Client reconnaît que SAQARA intervient en qualité de simple intermédiaire technique et d'hébergeur des Contenus. SAQARA n'exerce aucun contrôle de quelque nature que ce soit sur le Contenu publié par les Utilisateurs sur la Plateforme.

A ce titre, SAQARA se réserve le droit de retirer tout Contenu qui lui aura été signalé et qu'il considérera comme manifestement illicite au sens de l'article 6 I 2° de la LCEN.

La notification des Contenus manifestement illicites par le Client, l'Utilisateur Autorisé ou tout autre tiers doit se faire par courrier électronique à l'adresse : contact@saqara.com ou par courrier en recommandé avec avis de réception à : **13 Rue des petites écuries 75010 Paris**.

Conformément à l'article 6.I.5° de la LCEN, la notification, pour être valide, doit reprendre les éléments suivants :

- Si le notifiant est une personne physique : ses noms, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance ; si le requérant est une personne morale : sa forme, sa dénomination, son siège social et l'organe qui la représente légalement ;
- Les nom et domicile du destinataire ou, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination et son siège social ;
- La description des faits litigieux et leur localisation précise ;
- Les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de faits ;

La copie de la correspondance adressée à l'auteur ou à l'éditeur des informations ou activités litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur ou l'éditeur n'a pu être contacté. Cette condition n'est pas exigée pour la notification des infractions mentionnées au troisième alinéa du 7 du présent I ainsi qu'à l'article 24 bis et aux troisième et quatrième alinéas de l'article 33 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

## 10.3. Force Majeure

SAQARA ne pourra pas être tenu pour responsable de l'inexécution partielle ou totale de ses obligations ou de tout retard dans l'exécution de celles-ci, si cette inexécution ou ce retard ont été provoqués par la survenance d'événements imprévisibles, raisonnablement irrésistibles et extérieurs.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, les cas suivants : grève totale ou partielle, lock-out, émeute, trouble civil, insurrection, guerre civile ou étrangère, risque nucléaire, embargo, confiscation, capture ou destruction par toute autorité publique, intempérie, épidémie, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, blocage des communications électroniques, y compris des réseaux de communications électroniques, un arrêt ou un incident de machines, un ou plusieurs virus informatiques, une attaque d'un ou plusieurs pirates, et tous cas non prévisible par SAQARA, remettant en cause les normes et standards de sa profession et tout autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale des obligations découlant du présent Contrat.

SAQARA informera le Client de tout retard résultant d'un cas de force majeure et prendra toutes les mesures pour tenter d'y remédier.

Si le retard causé par la force majeure dépasse quatre-vingt-dix jours (90), chaque Partie pourra résilier le présent Contrat de plein droit.

Le paiement du Prix des Services restera dû pour les obligations déjà accomplies par SAQARA et les Parties solderont leurs comptes en conséquence, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité de quelque nature que ce soit.

# Article 11 Propriété intellectuelle

## 11.1 Propriété intellectuelle du Client

Le Client reste seul titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle associés à son Compte et notamment aux Contenus et Publications stockés et/ou publiés sur la Plateforme.

## 11.2 Propriété intellectuelle de SAQARA

SAQARA reste seule titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle afférents à la Plateforme et aux Services, ainsi qu'à l'ensemble de leurs composantes et contenus, en ce compris notamment la charte graphique de la Plateforme, tout logo, logiciel, photographie, animation ou autres éléments se rapportant à la Plateforme.

La Plateforme et les Services ne peuvent être reproduits sans l'autorisation écrite, expresse et préalable de SAQARA.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, de la Plateforme et des Services, de leurs composantes et de leur contenu, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de SAQARA, est strictement interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les dispositions du code de la propriété intellectuelle.

En particulier, SAQA RA interdit expressément, par quelque moyen que ce soit, l'adaptation, la modification, la décompilation, le désassemblage, la combinaison de tout ou partie de la Plateforme et des Services avec une autre solution, la copie, la reproduction, le transcodage ou la rétro-ingénierie de tout ou partie de la Plateforme et des Services ainsi que l'identification de tout ou partie du code-source.

### 11.3 Utilisation des données métiers par SAQARA

Le Client cède à SAQARA un droit d'utilisation du Contenu et des Publications et, plus généralement, de tout contenu ou donnée téléversé par le Client sur la Plateforme, aux fins de l'exécution des Services et notamment :

- Pour adapter le Contenu au format accepté sur la Plateforme, dans le cadre du Service de Paramétrage,
- Pour permettre la diffusion du Contenu et des Publications auprès des autres Utilisateurs de la Plateforme,
- Pour réaliser des analyses et statistiques agrégées à destination des Utilisateurs de la Plateforme dans le cadre de son service « SAQARA Analytics ». Il est précisé que ces statistiques n'intègreront pas les Informations Confidentielles ou les Données Personnelles des Utilisateurs;
- A des fins de recherche et de développement, notamment pour développer de nouveaux Services ou améliorer les Services existants.

Ce droit d'utilisation est cédé pour toute la durée du Contrat et pour le monde entier. SAQARA exerce ce droit d'utilisation dans le respect de ses obligations de confidentialité et de protection des Données Personnelles.

## Article 12 Garanties

Chacune des Parties garantit à l'autre Partie qu'elle dispose de toutes les autorisations nécessaires pour exécuter l'ensemble de ses obligations au titre du Contrat et garantit l'autre Partie contre toute revendication d'un tiers (ci-après la « **Revendication** ») dans les limites détaillées ci-dessous :

- SAQARA indemnise le Client et le dégage de toute responsabilité s'agissant d'une réclamation introduite par un tiers à l'encontre du Client alléguant que la Plateforme et/ou les Services portent atteinte aux droits d'un tiers ;

- Le Client indemnise SAQARA et la dégage de toute responsabilité s'agissant d'une réclamation introduite par un tiers à l'encontre de SAQARA alléguant que le Contenu porte atteinte aux droits d'un tiers.

La Partie concernée doit, à ses frais, défendre la Partie subissant une telle Revendication et payer les dommages et intérêts auxquels cette Partie est, à ce titre, définitivement condamnée, ainsi que les honoraires raisonnables et dépenses raisonnables des avocats engagés, et les montants payés à titre de transaction au sens du code civil, à condition que :

- La Partie subissant la Revendication en informe rapidement l'autre Partie ;
- L'autre Partie soit seul à avoir le contrôle et l'autorité exclusifs pour sélectionner les avocats de la défense, conduire la défense et/ou régler toute Revendication (en s'abstenant d'engager la responsabilité de la Partie subissant la Revendication sans son consentement écrit et préalable) ;
- Les Parties coopèrent pleinement ;
- Aucune des Parties ne fasse aucune admission ou déclaration de quelque nature que ce soit qui pourrait porter préjudice à la défense de l'autre Partie ;
- Pour les transactions, que la Partie agissant en garantie ait donné son accord écrit sur le montant de l'indemnité allouée, ainsi que sur les termes de la transaction.

# Article 13 DUREE, SUSPENSION ET RÉSILIATION

## 13.1. Durée du Contrat

Pour les Clients ayant souscrit à un Contrat d'Abonnement, le Contrat est conclu pour la durée précisée au sein du Contrat d'Abonnement.

Pour les Clients n'ayant pas souscrit à un Contrat d'Abonnement, le Contrat est conclu pour une durée indéterminée.

## 13.2. Suspension du Contrat

SAQARA peut suspendre de plein droit le Contrat et les Comptes qui y sont associés, sans indemnité au profit du Client, et sans mise en demeure préalable en cas de violation par le Client et/ou les Utilisateurs Autorisés de leurs obligations au titre du Contrat.

Cette décision sera notifiée au Client par lettre recommandée avec accusé de réception et/ou par mail à l'adresse communiquée par le Client.

La suspension pourra être levée dans un délai maximum de trois (3) jours ouvrés à compter de la réception par SAQARA d'un courrier recommandé avec accusé de réception justifiant qu'il a été mis fin à la cause de la suspension et sous réserve de l'acceptation de SAQARA des mesures mises en œuvre par le Client à cet effet.

SAQARA peut également suspendre les Comptes associés au Client en cas de défaut de paiement du Prix des Services par ce dernier, dans les conditions prévues par l'article « Conditions Financières » des CGS.

### 13.3. Résiliation

#### 13.3.1. Dénonciation du Contrat

Le Client peut résilier son abonnement à tout moment, en respectant un préavis de trois (3) mois avant la fin de la période contractuelle en cours, en adressant une demande écrite à SAQARA par courrier électronique : **contact@saqara.com** ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

La résiliation prendra effet à la fin de la période contractuelle en cours.

#### 13.3.2. Résiliation pour manquement

En cas de manquement grave et répété par l'une des Parties à l'une de ses obligations au titre d'un Contrat, l'autre Partie pourra, par courrier recommandé avec accusé de réception, mettre en demeure la Partie défaillante de remédier dans un délai de trente (30) jours calendaires au manquement ainsi notifié.

Si à l'expiration de ce délai de trente (30) jours calendaires, la Partie défaillante ne démontre pas avoir remédié au manquement, la Partie non défaillante pourra résilier de plein droit le Contrat concerné par le manquement par envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant la résiliation.

Il est précisé que SAQARA pourra résilier le Contrat de plein droit, sans mise en demeure préalable, en cas de violation des droits de propriété intellectuelle de SAQARA par le Client.

#### 13.3.3. Autres motifs de résiliation

Si l'une des Parties est déclarée en état de cessation des paiements ou de liquidation, ou est engagée dans toute procédure ayant pour objet de sanctionner la faillite, la cessation des paiements ou tout autre événement équivalent, l'autre Partie pourra alors, sous réserve de respecter les dispositions légales impératives le cas échéant applicables, résilier de plein droit le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### 13.3.4. Effets de la résiliation

L'expiration du Contrat pour quelque motif que ce soit emporte la cessation des droits accordés au Client concernant l'accès et l'utilisation de la Plateforme et des Services associés. En conséquence, le Client accepte et reconnaît expressément qu'à l'expiration du Contrat, il n'aura plus accès à la Plateforme, ni aux Services.

A l'expiration du Contrat pour quelque motif que ce soit, le Client s'engage à :

- Verser à SAQARA l'intégralité des sommes restant dues au titre du Contrat ;

- Restituer à SAQARA l'intégralité des Informations Confidentielles reçues au titre du Contrat.

Les Articles « Responsabilité », « Confidentialité », « Conditions financières », « Propriété Intellectuelle » survivent à l'expiration du Contrat pour quelque motif que ce soit.

### 13.4. Réversibilité

SAQARA met en œuvre tous les moyens raisonnablement envisageables afin d'assurer la restitution des Contenus publiés sur la Plateforme au Client. Le Client a la possibilité de télécharger et récupérer l'ensemble de ses Contenus archivés sur la Plateforme.

En option et à la demande du client, les Contenus pourront lui être restituées dans leur intégralité, à tout moment, selon les modalités techniques et financières suivantes :

- les Contenus seront restitués sous le format informatique original sous lequel elles ont été déposées ;
- les Contenus seront restitués, selon le choix du Client et sous réserve de vérifier la faisabilité technique de ce choix ;
- SAQARA se réserve le droit de facturer le temps passé par son personnel à la mise en place de cette restitution.

## Article 14 Confidentialité

Chaque Partie s'engage à n'utiliser les Informations Confidentielles, directement ou indirectement, en tout ou partie, que pour la stricte exécution du présent Contrat. Toute divulgation des Informations Confidentielles à un tiers engage la responsabilité de son auteur.

Cette obligation de confidentialité ne s'applique pas à l'intégralité ou à toute partie des Informations Confidentielles dans la mesure où :

- Elles étaient légalement détenues par la partie destinataire avant leur divulgation ;
- Elles ont été légalement divulguées à la partie destinataire par une tierce partie sans restriction de divulgation ;
- Elles sont assujetties à une obligation légale de divulgation par tout tribunal compétent, autorité ou administration.

La présente clause de confidentialité sera maintenue à l'expiration du Contrat pour quelque motif que ce soit et ce, jusqu'à ce que les Informations Confidentielles passent dans le domaine public autrement que par une infraction de la partie destinataire.

## Article 15 Données Personnelles

### 15.1. Données Personnelles traitées par SAQARA en qualité de responsable du traitement

Les traitements de Données Personnelles réalisés par SAQARA en qualité de responsable du traitement sont détaillés au sein de la Politique de confidentialité.

### 15.2. Données Personnelles traitées par SAQARA en qualité de sous-traitant

Les traitements de Données Personnelles réalisés par SAQARA en qualité de sous-traitant sont détaillés à l'Annexe « Accord sur la Protection des Données ».

## Article 16 DIVERS

### 16.1. Références

Dans le cadre de l'exécution du Contrat, les Parties conviennent que SAQARA pourra mentionner la dénomination sociale et/ou le nom commercial du Client et reproduire les marques et logos de ce dernier à titre de référence sur tous supports de communication, notamment sur ses sites Internet.

En conséquence, le Client concède à SAQARA une licence non-exclusive d'utilisation de ses marques, logos, dénomination sociale et nom commercial à des fins de référencement public de ses clients. La présente licence est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour la durée du Contrat.

### 16.2. Analyses

Afin de créer des analyses statistiques et faire de la recherche à des fins de développement ou d'amélioration des Services, SAQARA est susceptible de (i) compiler des données statistiques et d'autres informations liées à l'exécution, l'exploitation et l'utilisation des Services, et (ii) utiliser des données provenant des Services sous une forme agrégée pour la sécurité et la gestion des opérations, ce que le Client accepte et reconnaît.

SAQARA est susceptible de rendre ces analyses et statistiques anonymisées publiques, étant précisé qu'elles n'incorporeront pas les Contenus, Données Personnelles et Informations Confidentielles sous une forme qui pourrait servir à identifier l'Utilisateur ou les Collaborateurs, ni toute autre personne physique, ce que le Client accepte et reconnaît.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que SAQARA conservera l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur ces analyses et statistiques.

### 16.3. Nullité

Si l'une des stipulations du Contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du Contrat ou de toute autre stipulation du Contrat.

### 16.4. Non-renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un droit qu'elle détient au titre des CGS ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à ce droit.

### 16.5. Intégralité du Contrat

Le Contrat contient l'intégralité des obligations des Parties. Les stipulations du Contrat annulent et remplacent toutes propositions, accords ou protocoles et prévalent sur toute autre communication entre les Parties qui pourrait se rapporter au Contrat.

Aucune indication, aucun document, ne pourra engendrer des obligations non comprises dans le Contrat, s'ils n'ont fait l'objet d'un avenant signé par les Parties.

Les Parties conviennent que les annexes et avenants ultérieurs éventuels font partie intégrante du Contrat.

### 16.6. Titre des articles du Contrat

Les titres des articles du Contrat sont insérés dans le seul but d'en faciliter la référence et ne peuvent être utilisés pour donner une interprétation à ces articles ou en affecter la signification. Par conséquent, en cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres et l'une quelconque des clauses constituant le Contrat, le contenu de la clause prévaudra.

### 16.7. Obligations sociales

SAQARA s'engage à appliquer l'ensemble des dispositions légales et réglementaires dont le respect lui incombe en matière de droit du travail et de législation sociale et en particulier à fournir au Client, à sa demande, toutes attestations que ce dernier serait en droit d'exiger. Le personnel de SAQARA demeure en tout état de cause salarié de ladite société. Il remplit ses fonctions, sous la direction, le contrôle et la responsabilité de SAQARA qui en assure tout au long de l'exécution du Contrat, la gestion administrative, comptable et sociale.

### 16.8. Indépendance des Parties

Chacune des Parties est une personne morale juridiquement et financièrement indépendante, agissant en son nom propre et sous sa seule responsabilité. Le Contrat ne constitue ni une association, ni un mandat donné par l'une des Parties à l'autre. Chaque Partie s'interdit en conséquence de prendre un engagement au nom et pour le compte de l'autre Partie, à laquelle elle ne saurait en aucun cas se substituer.

### 16.9. Cession

Le Client autorise expressément SAQARA à céder tout ou partie du Contrat à tout tiers de son choix.

# Article 17 Droit applicable

Le Contrat est soumis au droit français, à l'exclusion de toute autre législation. En cas de litige, les Parties s'efforceront de rechercher une solution amiable.

# Article 18 Résolution des litiges

## 18.1. Litiges entre le Client et un autre Utilisateur

SAQARA agit en tant que simple intermédiaire entre le Client et les autres Utilisateurs. SAQARA ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour l'exécution des Consultations et/ou de tout contrat conclu entre les différents Utilisateurs de la Plateforme.

Le Client fera son affaire du règlement de tout litige et/ou réclamation d'un autre Utilisateur à son encontre concernant son utilisation de la Plateforme et/ou les Consultations.

## 18.2. Litiges entre le Client et SAQARA

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend survenant entre elles au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent Contrat.

A DÉFAUT D'ACCORD AMIABLE DANS UN DÉLAI D'UN (1) MOIS À COMPTER DE LA SAISINE DE L'UNE DES PARTIES, LE LITIGE POURRA ÊTRE SOUMIS AUX TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS AUXQUELS IL EST FAIT EXPRESSÉMENT ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE, NONOBSTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, Y COMPRIS POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, EN REFERE OU PAR REQUÊTE.

# ANNEXE 1 – PLANS

## Documentation annexe à jour

*Dernière mise à jour : le 26 septembre 2023*

# Description des Services

La présente Annexe a pour objet de détailler les Plans et les Services proposés au Client sur la Plateforme.

### Évolution des Services et de l'Annexe

La Plateforme et les Services sont susceptibles d'évoluer et de nouvelles fonctionnalités sont régulièrement développées, ce que le Client accepte et reconnaît.

En conséquence, le Client reconnaît que SAQARA pourra modifier la présente Annexe à tout moment, au fil de l'exécution du Contrat, étant précisé que :

- Le Client pourra accéder par un lien hypertexte aux différentes versions de l'Annexe ;
- SAQARA informera le Client par mail de toute modification de l'Annexe.

### Accès à des Services non-inclus dans le Plan souscrit

Le Client reconnaît expressément que le fait d'accéder temporairement ou de manière prolongée à des Services non inclus dans le Plan auquel il a souscrit ne lui donne aucun droit sur l'utilisation de ces Services pour l'avenir et reconnaît que tout éventuel accès à ces Services peut lui être retiré à tout moment.

### Services proposés sur la Plateforme

SAQARA est une Plateforme comprenant les Services suivants, à destination des Donneurs d'Ordres, Entreprises, Industriels :

- Saqara AOS
- Saqara Sign
- Saqara Search
- Saqara Connect
- Saqara Analytics
- Saqara Link

# 1. Généralités : SAQARA

Les Services détaillés ci-après sont accessibles par défaut à tout Utilisateur de la Plateforme, indépendamment du Plan souscrit.

### 1.1. Création et gestions des Comptes Utilisateurs et Administrateurs

- Création d'un compte Administrateur
- Gestion des Utilisateurs Autorisés et notamment des droits et permissions attribués à chacun d'entre eux par l'Administrateur
- Gestion des notifications : in-app, mail
- Paramétrage et sécurité : mots de passe, email, etc.
- Ajout de documents administratifs consultables par les Donneurs d'Ordres

### 1.2. Créer et inviter son réseau

- Inviter des Utilisateurs à rejoindre la Plateforme
- Inviter des Collaborateurs à rejoindre la Plateforme

### 1.3. Accéder au réseau d'Utilisateurs de la Plateforme

- Accéder à l'Annuaire des Utilisateurs de la Plateforme (annuaire des Entreprises) ;
- Créer et gérer les interactions avec les Utilisateurs de la Plateforme (envoyer des invitations, des messages, partager des Contenus, recevoir des réponses, etc.).

Chaque Utilisateur peut être contacté par d'autres Utilisateurs à des fins commerciales pour créer des partenariats ou répondre à des sollicitations sur des Publications.

# 2. SAQARA AOS

« SAQARA AOS » est un Service conçu pour améliorer la gestion des Appels d'Offres ou Consultations.

Il automatise le processus d'Appels d'Offres, en simplifiant la collecte, le suivi, l'analyse et la réponse aux Appels d'Offres. Ce service est idéal pour les organisations qui souhaitent optimiser leurs processus achats et accélérer la prise de décisions avant de signer avec des acteurs de la construction.

### 2.1. Pour les Donneurs d'Ordres : lancer et gérer la Publication d'un Appel d'Offres : *(Service Avancé)*

- Créer une Publication sur la Plateforme ;
- Ajouter des Contenus (informations, documents, etc.) ;
- Paramétrer le projet de Publication (surfaces, budgets, etc.) ;
- Importer des Contenus tels que des DPGF sur chaque lot ;
- Paramétrer l'Appel d'Offres ;

- Lancer l'Appel d'Offres ;
- Suivre les réponses et échanger avec les Entreprises consultées ;
- Analyser les offres et les réponses ;
- Clôturer un ou plusieurs lots de l'Appel d'Offres.

### 2.2. Pour les Entreprises : répondre à une Publication par suite d'une invitation : *(Service de Base)*

- Avertissement sur adresse email + notification in-app lors d'un nouvel Appel d'Offres ;
- Visualisation de la Publication et du Contenu associé dans sa globalité (accès au DCE, lots consultés, informations, etc...) ;
- Possibilité de notifier le Donneur d'Ordres de sa volonté de répondre ou non à l'Appel d'Offres ;
- Possibilité de répondre à l'Appel d'Offres ;
- Possibilité d'échanger avec le Donneur d'Ordres dans le cadre de l'Appel d'Offres.

### 2.3. Conditions particulières

SAQARA agit en tant que simple intermédiaire technique dont le rôle se limite à mettre les Donneurs d'Ordres et les Entreprises en relation dans le cadre d'Appels d'Offres.

SAQARA ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la validité juridique des documents et Contenus partagés entre chaque Utilisateur sur la Plateforme.

## 3. SAQARA SIGN

« SAQARA Sign » est un Service de signature électronique sécurisé qui facilite l'achèvement et la validation des processus documentaires nécessitant des signatures.

Il sert à créer, gérer et suivre des dossiers de signature, et offre également une authentification à deux facteurs pour permettre la sécurité des transactions.

En utilisant « SAQARA Sign », les organisations peuvent accélérer le processus de signature des documents de leurs Publications et bénéficier d'un niveau de signature :

- **Simple** au sens du règlement eIDAS, pour les fichiers en format *zip. Le service de Signature Électronique est alors assuré par WOLEET ;
- **Avancée** au sens du règlement eIDAS, pour les fichiers en format *pdf. Le service de Signature Électronique est alors assuré par YOUSIGN

### 3.1. Pour les Donneurs d'Ordres : lancer et gérer une procédure de Signature Electronique *(Service Avancé)*

- Accéder à son projet ;
- Créer un nouveau dossier à signer ;
- Opter pour la solution de signature optimisée ;
- Entrer les adresses e-mails de ses suiveurs pour les informer de l'évolution des procédures ;

- Ajouter les documents à signer. Il est possible de déposer plusieurs documents dans un dossier .zip.
- Ajouter un signataire
- Terminer le paramétrage, puis envoyer la procédure
- Il est également possible d'enregistrer le projet en cours et et d'y revenir plus tard pour l'envoyer
- Suivre ses procédures de signature électronique en cours et relancer les Entreprises qui tardent à signer
- Une fois le dossier entièrement signé, télécharger une attestation globale de signature.

### 3.2. Pour les Entreprises : signer une Procédure de signature électronique *(service de base)*

- Le processus de signature est initié par le Donneur d'Ordres sur la Plateforme ;
- Les signataires sont invités par courrier électronique à signer le document via un lien vers l'interface de signature sur la Plateforme ;
- Le processus de signature inclut l'authentification via un code OTP reçu par SMS.
- Le Service de Signature Électronique génère un code hash du document et des signatures électroniques. Tous les hashs sont ensuite recodés pour créer un hash racine inscrit dans la blockchain Bitcoin ;
- Le signataire reçoit une attestation de signature par courrier électronique une fois la signature effectuée ;
- Un certificat de signature est envoyé à tous les signataires une fois que le document a été signé par tous ;
- Un dossier de preuves est créé pour chaque signature électronique de documents.

### 3.3. Conditions Particulières

SAQARA agit en tant que simple prestataire technique dont le rôle se limite à fournir un service de Signature Électronique.

SAQARA ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la validité juridique des documents et Contenus signés sur la Plateforme.

Il est de la responsabilité du Donneur d'Ordres de vérifier les qualifications et la qualité de chaque partenaire avant sa sélection et la signature des documents et Contenus relatifs à l'Appel d'Offres.

Le Client reconnaît que ce Service permet uniquement de signer électroniquement les documents et Contenus associés aux Appels d'Offres réalisés par l'intermédiaire de la Plateforme, à l'exclusion de tout autre document ou Contenu.

Le Client s'engage à ne pas utiliser ce Service pour ses besoins personnels ou à toute autre fin que celle prévue aux présentes. Toute utilisation du Service de Signature Électronique en violation des présentes sera considérée comme un manquement au Contrat.

## 4. SAQARA SEARCH

« SAQARA Search » est un Service de mise en relation entre un Donneurs d'Ordres et des Entreprises répondant aux critères de recherche du Donneur d'Ordre et identifiées par les équipes de SAQARA.

### 4.1. Pour les Donneurs d'Ordres : diffuser une Publication sur le réseau d'Entreprises de SAQARA *(Service Avancé)*

Pour les Donneurs d'Ordres, « SAQARA Search » permet de diffuser un Appel d'Offres auprès des Entreprises référencées sur la Plateforme. Cela permet ainsi de trouver de nouveaux partenaires potentiels et d'obtenir de nouvelles réponses d'Entreprises, en dehors du réseau du Donneur d'Ordres.

- Possibilité de diffuser une Publication aux Entreprises référencées sur la Plateforme pour obtenir plus de réponses et augmenter les opportunités de réponses ;
- Donner l'accès à la Publication de manière manuelle ou automatique ;
- Partager des informations avec les Entreprises ayant accès à la Publication ;
- Suivre les réponses directement sur la Plateforme.

### 4.2. Pour les Entreprises : postuler à une Publication lancée par Saqara Search *(Service Avancé)*

Les Entreprises, quant à elles, bénéficient d'une plateforme de veille commerciale qui leur permet de trouver de nouveaux chantiers.

- Une Entreprise peut postuler sur une Publication de Saqara Search par l'intermédiaire du site web : www.chantierprive.fr;
- Si l'accès est autorisé par le Donneur d'Ordres, alors l'Entreprise peut accéder aux informations de la Publication et proposer une réponse.

### 4.3. Conditions particulières

Il est rappelé que SAQARA agit en qualité de simple intermédiaire technique et ne pourra à ce titre aucunement être tenue responsable de tout contrat conclu entre les Donneurs d'Ordres et les Entreprises et/ou de l'exécution dudit Contrat par chacun de ces Utilisateurs.

Il est de la responsabilité du Donneur d'Ordres de vérifier les qualifications et la qualité de chaque Entreprise avant sa sélection et la signature d'un contrat ou marché au titre de l'Appel d'Offres.

## 5. SAQARA CONNECT

« SAQARA Connect » est un Service permettant de mettre en avant des informations complémentaires issus de Logiciels Tiers, par l'intermédiaire d'une API.

A ce titre, le Client pourra accéder à des informations complémentaires via API créées par SAQARA, avec des services partenaires

Ces informations peuvent être visualisées sur la Plateforme et sont des options personnalisables pour chaque Client.

## 6. SAQARA ANALYTICS

« SAQARA Analytics » est un Service d'analyse de données qui offre aux Clients une compréhension approfondie de leurs performances achats. Il fournit des informations exploitables basées sur des données réelles, ce qui permet aux Organisations de prendre des décisions éclairées pour améliorer leurs opérations et leurs résultats.

### 7.1. Pour les Donneurs d'Ordres : analyser le flux conséquent de vos propres données *(Service Avancé)*

- Accéder à des dashboard d'analyses de données propres à votre fonctionnement et votre organisation
- Piloter les données pour en extraire des analyses concrètes sur :
    - Publications lancées, en cours, clôturées et archivées
    - Agences et Collaborateurs ;
    - Utilisateurs partenaires
    - Budgets et marchés contractualisés
    - Usages des différents Services

## 7. SAQARA LINK

« SAQARA Link » est le nouveau service lancé par SAQARA permettant d'intégrer les Industriels sur la Plateforme.

Ce Service permet de mettre en relation un ou plusieurs Industriels avec les Entreprises et les Donneurs d'Ordres autour de Publications, afin de simplifier les échanges d'informations entre chaque Utilisateur.

### 8.1. Pour les Industriels - Veille de Publications *(Service Avancé)*

- Visualisation des Publications lancées par les Donneurs d'Ordres et partagées sur la Plateforme au moyen du service « SAQARA Link » ;
- Accès aux informations spécifiques autorisées de manière manuelle ou automatique par les Donneurs d'Ordres ;
- Possibilité de coopter une ou plusieurs Entreprises de son propre réseau réseau en tant qu'Industriel afin de répondre aux Publications ;
- Possibilité de mettre en avant sa marque et ses produits auprès des Entreprises consultées sur un ou plusieurs lot.s autorisé.s de manière manuelle ou automatique par les Donneurs d'Ordres ;
- Possibilité de visionner ses accords-cadres avec ses Donneurs d'Ordres.

### 8.2. Pour les Donneurs d'Ordres - Gestion des usages *(Service Avancé)*

- Visualiser et piloter ses accords-cadres avec les industriels et assurer un suivi rigoureux de la qualité des produits utilisés sur les chantiers ;
- Workflow pour valider la cooptation (ou non) des Entreprises invitées par les Industriels sur ses propres Publications ;
- Workflow pour valider l'accès aux Industriels aux CCTP sur ses Publications ;

- Contrôle et visualisation des opportunités proposées par les Industriels connus et découverts grâce au réseau disponible sur la Plateforme.

### 8.3. Pour les Entreprises - Nouvelles opportunités *(Service Avancé)*

- Cooptation possible par les Industriels sur des Publications détectées par leurs soins ;
- Mise en avant d'Industriels au service des Entreprises pour leur proposer des Produits nécessaires aux Appels d'Offres sur lesquels elles sont consultées ;
- Ouverture d'un réseau de nouveaux Industriels pour répondre aux enjeux de chaque Entreprise.

### 8.4. Conditions particulières

Les Donneurs d'Ordres autorisent expressément SAQARA à diffuser tout ou partie de leurs Publications aux Industriels sur la Plateforme, pour les besoins du Service « SAQARA LINK ».

Les Industriels s'engagent à proposer, sur la Plateforme, des Produits conformes aux normes applicables et en vigueur en France et à fournir aux autres Utilisateurs des informations loyales, honnêtes, complètes et à jour sur ces Produits.

Il est rappelé que SAQARA agit en qualité d'intermédiaire technique dont le rôle se limite à mettre les différents Utilisateurs de la Plateforme en relation. SAQARA n'est donc pas responsable des accords-cadres conclus entre les différents Utilisateurs, des prestations réalisées par les Entreprises ou les Industriels, ni des produits proposés et/ou fournis par les Industriels aux autres Utilisateurs.

# ANNEXE 2 – NIVEAUX DE SERVICE

La présente Annexe définit les Niveaux de Services applicables au Contrat.

## Article 1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les Niveaux de Services s'expriment en termes de résultats définis et quantifiés sous forme d'indicateurs de qualité explicites.

A chaque indicateur est associée une valeur objective et mesurable, définie par SAQARA selon les standards en vigueur et acceptée par le Client. Elle représente le niveau de performance mis en œuvre par SAQARA.

Les écarts entre les objectifs et les résultats effectifs sont mesurés mensuellement, sauf autre périodicité définie, et font l'objet d'un reporting par SAQARA auprès du Client, via une page internet dédiée : https://status.saqara.com.

SAQARA fait son affaire de déterminer et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour se conformer à ses engagements de Niveaux de Service dans le respect du prix convenu au Contrat au titre de la fourniture de la Solution SaaS.

Les niveaux de service fournis par Saqara sont en permanence conformes aux pratiques du marché.

### 5. NIVEAUX DE SERVICES

Les Niveaux de Services applicables à l'Accord sont les Suivants :

| Maintenance Corrective | |
|---|---|
| **Horaires d'ouverture du Service de support technique** | Du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 18h00, hors jours fériés et/ou chômés |
| **Modalités de contact** | Au **01 87 80 66 60**, ou par mail à contact@saqara.com |
| **Obligations du Client** | Le Client s'engage à notifier les Anomalies à SAQARA de manière suffisamment documentée et avec une précision suffisante pour permettre à SAQARA de répondre à ladite notification.<br><br>SAQARA ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas de manquement aux délais définis ci-dessous dans le cas où le Client n'a pas suffisamment documenté l'Anomalie notifiée. |
| **Délais applicables à compter de la notification de l'Anomalie par le Client sur la plateforme de gestion des tickets** | |

| | | |
|---|---|---|
| **Anomalie bloquante** | **Délai maximum d'intervention** | **Délai maximum de rétablissement** |
| | 4 heures ouvrées | 2 jours ouvrés |
| **Anomalie Majeure** | **Délai maximum d'intervention** | **Délai maximum de rétablissement** |
| | 1 jour ouvré | 5 jours ouvrés |
| **Anomalie Mineure** | **Délai maximum d'intervention** | **Délai maximum de rétablissement** |
| | 5 jours ouvrés | 10 jours ouvrés |

| **Disponibilité** | |
|---|---|
| **Disponibilité de la Plateforme** | 95% du temps sur une base annuelle |
| **Durée d'interruption maximale autorisée (DIMA)** | 24h |
| **Perte de Données Maximale Autorisée (PDMA)** | Données des dernières 24 heures |
| **Causes d'indisponibilité justifiées** | • Facteurs indépendants de la volonté de SAQARA, y compris notamment tout cas de force majeure ou problème d'accès à Internet ;<br>• Action ou omission du Client ou d'un tiers contraire au Contrat ;<br>• Défaillance de tout matériel ou logiciel du Client ou d'une technologie tierce ;<br>• Défaut de notification de l'Anomalie ;<br>• Maintenance programmée<br>• Suspension du Compte du Client dans les conditions prévues par le Contrat. |

# ANNEXE 3 - ACCORD SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

La présente Annexe (ci-après « **l'Accord** ») a pour objet de définir les conditions dans lesquelles SAQARA (ci-après le « **Sous-Traitant** »), s'engage à effectuer pour le compte du Client, (ci-après le « **Responsable de Traitement** »), les opérations de traitement de données à caractère personnel définies au sein de l'Accord.

Les opérations de traitement réalisées par SAQARA en qualité de responsable du traitement ne sont pas concernées par cet Accord. Pour en savoir plus sur ces opérations de traitement, le Client est invité à consulter la politique de confidentialité de SAQARA.

Dans le cadre de l'Accord, les Parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « **le règlement européen sur la protection des données** » ou le « **RGPD** »).

## Article 1 DÉFINITIONS

Nonobstant les définitions prévues au sein des Conditions Générales de Services, les termes commençant par une majuscule au sein de l'Accord auront la définition qui leur est donnée ci-après :

- « **Autorité de Contrôle** » : désigne la CNIL et/ou toute autre autorité compétente pour contrôler la conformité du Traitement à la Loi sur la Protection des Données ;
- « **Destinataires** » : désigne tout destinataire des Données Personnelles dans le cadre du Traitement, à savoir notamment tout Sous-Traitant Ultérieur ;
- « **Finalité Autorisée** » : désigne la finalité pour laquelle le Sous-Traitant est autorisé à traiter les Données Personnelles pour le compte du Client au titre de l'Accord ;
- « **Instructions** » : désigne les instructions du Client concernant le Traitement, telles que documentées au sein de l'Accord ;
- « **Loi sur la Protection des Données** » : Désigne la réglementation en vigueur applicable au Traitement de Données Personnelles et, en particulier le RGPD et la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée ;
- « **Pays Tiers** » : désigne tout pays tiers à l'Espace Économique Européen ;
- « **Personnes Concernées** » : désigne toute personne physique concernée par le Traitement ;
- « **Responsable du Traitement** » : désigne le Client qui définit les moyens et les finalités du Traitement ;
- « **Sous-Traitant** » : désigne SAQARA qui réalise le Traitement pour le Compte du Responsable du Traitement et selon ses Instructions ;
- « **Sous-Traitant Ultérieur** » : désigne toute personne mandatée par le Sous-Traitant pour réaliser tout ou partie du Traitement dans le cadre de l'Accord ;
- « **Traitement** » : désigne les traitements de données détaillées en Appendice de l'Accord ;

- « **Violation de Données Personnelles** » : désigne une faille de sécurité qui entraîne accidentellement ou illicitement l'accès à ou la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de Données Personnelles transmises, stockées ou traitées.

# 1. RÔLE DES PARTIES

Le Client mandate SAQARA pour réaliser le Traitement détaillé en Appendice de l'Accord en qualité de Sous-Traitant.

### 2.1. Obligations générales de SAQARA en qualité de Sous-Traitant

En qualité de Sous-Traitant, SAQARA s'engage à :

- Traiter les Données Personnelles uniquement pour accomplir les Finalités Autorisées ;
- Traiter les Données Personnelles conformément à l'Accord, à la Loi sur la Protection des Données et aux Instructions du Client ;
- Informer le Client dans les meilleurs délais si SAQARA considère que l'une de ses Instructions constitue une violation à la Loi sur la Protection des Données ;
- Informer le Client dans les meilleurs délais si SAQARA est tenue de transférer les Données Personnelles vers un Pays Tiers, en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'Etat membre auquel elle est soumise, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public, sous réserve de ce qui est prévu par l'article "Pays Tiers" de l'Accord ;
- Prendre en compte, s'agissant de la Plateforme et des Services, les principes de protection des Données Personnelles dès la conception et par défaut conformément à la Loi sur la Protection des Données ;
- Mettre à disposition du Client les documents et informations nécessaires pour démontrer le respect de ses obligations au titre de l'Accord, dans les limites prévues par l'article "Audit" de l'Accord ;
- Aider le Client à respecter les obligations énoncées aux articles 32 à 36 du RGPD en tenant compte de la nature du Traitement et des informations mises à la disposition du Sous-Traitant et des Sous-traitants Ultérieurs. Cette assistance peut inclure la fourniture d'informations et la réalisation d'analyses d'impact en relation avec les opérations de Traitement mis en œuvre par un sous-traitant, ou un Sous-traitant Ultérieur. Le Client est informé que toute demande d'aide et d'assistance formulée pourra, selon la complexité de celle-ci, faire l'objet d'une facturation supplémentaire ;
- Coopérer avec le Client dans la mise en œuvre du Traitement ainsi qu'avec toute Autorité de Contrôle le cas échéant.

### 2.2. Obligations générales du Client en qualité de Responsable du Traitement

En qualité de Responsable du Traitement, le Client s'engage à :

- Respecter la Loi sur la Protection des Données, notamment dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme et des Services. En particulier, le Client garantit que le Contenu et les Publications respectent la Loi sur la Protection des Données ;
- Documenter par écrit toute Instruction relative au Traitement.

En particulier, le Client reconnaît qu'il est responsable des Données Personnelles qu'il fournit et s'engage à ce titre à les collecter de manière licite, en conformité avec la Loi sur la Protection des Données.

# 2. PERSONNES CONCERNÉES

## 2.1. Information des Personnes Concernées

Il appartient au Client d'informer les Personnes Concernées du Traitement, conformément aux articles 12 à 14 du RGPD.

## 2.2. Gestion des demandes d'exercice de droits des Personnes Concernées

Le Client s'engage à répondre aux demandes d'exercice de droits des Personnes concernées dans les délais prévus par la Loi sur la Protection des Données.

SAQARA fera ses meilleurs efforts pour assister le Client dans le respect de son obligation et notamment pour mettre en œuvre toute mesure que le Client jugerait nécessaire afin de donner suite à la demande d'exercice de droits de la Personne Concernée, dans la mesure de ce qui est commercialement raisonnable.

# 3. DESTINATAIRES

## 3.1. Destinataires autorisés

Le Sous-Traitants'engage à :

- Restreindre l'accès aux Données Personnelles aux seuls Destinataires ayant besoin d'avoir accès aux Données ;
- Imposer aux Destinataires des obligations de confidentialité juridiquement contraignantes équivalentes à celles contenues dans le présent Accord ;
- S'assurer que les Destinataires Autorisés respectent la Loi sur la Protection des Données ;
- Ne divulguer aucune Donnée personnelle à une autre personne sans le consentement écrit préalable du Client.

## 3.2. Sous-Traitants Ultérieurs

SAQARA est autorisée à faire appel aux Sous-Traitants Ultérieurs listés à l'Appendice 1, afin de réaliser le Traitement.

Les Sous-traitants Ultérieurs seront désignés à condition qu'un contrat ou tout autre acte juridique contraignant soit conclu avec le Sous-traitant Ultérieur avant qu'il n'accède à des Données Personnelles, et que ledit contrat contienne des obligations relatives au Traitement qui soient au moins équivalentes à celles énoncées dans le présent Accord.

Il est précisé que SAQARA reste responsable des actes et omissions des Sous-Traitants Ultérieurs à l'égard du Client.

SAQARA informe le Client de tout projet de modification de la liste des Sous-traitants Ultérieurs convenue en Appendice 1 par l'ajout ou le remplacement de Sous-traitants Ultérieurs au moins sept (7) jours calendaires à l'avance, donnant ainsi au Client suffisamment de temps pour pouvoir présenter ses objections, lesquels doivent être fondées sur la Loi sur la Protection des Données. Cette sous-traitance pourra être effectuée si le Responsable de Traitement n'a pas émis d'objection motivée et légitime pendant le délai convenu.

# 4. PAYS TIERS

SAQARA est autorisée à transférer les Données Personnelles vers les Pays Tiers listés à l'Appendice 1.

Les Données Personnelles seront transférées vers des Pays Tiers à condition que SAQARA mette en œuvre l'une des garanties prévues par le chapitre V du RGPD, à savoir notamment la mise en œuvre de clauses contractuelles types avec l'entité destinataire des Données Personnelles.

SAQARA informe le Client de tout projet de modification de la liste des Transferts de Données Personnelles convenue en Appendice 1 au moins sept (7) jours calendaires à l'avance, donnant ainsi au Client suffisamment de temps pour pouvoir présenter ses objections, lesquels doivent être fondées sur la Loi sur la Protection des Données. Ce transfert pourra être réalisé si le Responsable de Traitement n'a pas émis d'objection motivée et légitime pendant le délai convenu.

# 5. SÉCURITÉ

## 5.1. Sécurité du Traitement

SAQARA s'engage à :

- S'assurer que des mesures techniques et organisationnelles appropriées ont été mises en place en adéquation avec l'article 32 du RGPD pour garantir un niveau de sécurité adapté au risque ;
- S'assurer que les Sous-traitants Ultérieurs mettent en œuvre et maintiennent à jour des mesures de sécurité conformes à ce qui peut être attendu par l'état de l'art eu égard aux risques générés par les Traitements.

Le présent article s'entend sans préjudice des obligations de sécurité qui incombent au Client en qualité de Responsable de Traitement, s'agissant notamment de la gestion de ses Identifiants.

## 5.2. Violations de Données Personnelles

Le Sous-Traitant notifie au Client toute Violation de Données Personnelles présentant un risque important pour les droits et les libertés des personnes concernées dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance (ci-après la « **Notification** »).

La Notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre au Client, si nécessaire, de notifier cette violation à l'Autorité de Contrôle compétente ainsi que, le cas échéant, aux Personnes Concernées.

La Notification contient, dans la mesure du possible :

- La description de la nature de la Violation de Données Personnelles y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation et les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données à caractère personnel concernés ;
- Le nom et les coordonnées du délégué à la protection des données ou d'un autre point de contact auprès duquel des informations supplémentaires peuvent être obtenues ;
- La description des conséquences probables de la violation de données à caractère personnel ;
- La description des mesures prises ou que le Sous-Traitant propose de prendre pour remédier à la violation de données à caractère personnel, y compris, le cas échéant, les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

Si, et dans la mesure où il n'est pas possible de fournir toutes ces informations en même temps, les informations peuvent être communiquées de manière échelonnée sans retard indu.

Le Client est seul responsable de la notification de la Violation de Données Personnelles à l'Autorité de Contrôle et aux Personnes Concernées.

## 6. AUDIT

Le Client peut commander la réalisation d'audits objectifs de conformité à la Loi sur la Protection des Données sur les opérations de Traitement réalisées au titre de l'Accord dans les conditions définies ci-après :

- L'audit est diligenté par un auditeur extérieur sélectionné ensemble par les Parties pour son expertise, son indépendance et son impartialité. L'auditeur n'est pas un concurrent direct ou indirect de SAQARA. ;
- L'auditeur sélectionné est lié au Parties par un accord de confidentialité et/ou par le secret professionnel ;
- Le Client avise, par écrit et moyennant le respect d'un préavis minimum de trente (30) jours ouvrés, SAQARA de son intention de faire procéder à un audit de conformité ;
- En aucune manière, l'audit réalisé ne saurait détériorer ou ralentir la gestion courante des affaires de SAQARA ou porter atteinte à la gestion organisationnelle de SAQARA. Les opérations d'audit ne devront pas comporter d'actions pouvant potentiellement endommager l'infrastructure de SAQARA ni interférer avec les autres Services réalisés par SAQARA pour ses autres Clients ;

- Un exemplaire du rapport d'audit identique est remis à chacune des Parties suite à la réalisation de la mission d'audit. Les Parties pourront formuler leurs observations au sujet du rapport d'audit ;
- Les frais de l'audit de conformité seront à la charge exclusive du Client ;
- Le Responsable de Traitement pourra réaliser jusqu'à un (1) audit par an pendant toute la durée du Contrat ; et
- SAQARA disposera d'un délai déterminé conjointement par les Parties à compter de la communication du rapport d'audit pour corriger à ses frais les manquements et/ou non-conformités constatés. Le cas échéant, SAQARA pourra prolonger ce délai après avoir expressément informé le Client et justifier objectivement un tel prolongement.

## 7. SORT DES DONNEES PERSONNELLES

A l'expiration du Contrat pour quelque motif que ce soit, SAQARA s'engage, selon le choix du Client, à :

- Détruire toutes les données du Client, dont les Données Personnelles, ou
- Restituer toutes les données, dont les Données Personnelles au Client, ou au prestataire de son choix.

La restitution doit s'accompagner de la destruction de toutes les copies existantes des Données Personnelles dans les systèmes d'information de SAQARA, sauf si les Données Personnelles doivent être conservées conformément à une obligation légale ou à des fins probatoires. Sur demande, SAQARA justifiera de cette destruction au Client.

# APPENDICE 1 – DÉTAIL DU TRAITEMENT

| GOUVERNANCE DU TRAITEMENT | |
|---|---|
| **Délégué à la Protection des Données de SAQARA** | A compléter |
| **DESCRIPTION** | |
| **Finalités Autorisées** | Gestion informatisée des Appels d'Offres et Publications dans le secteur de l'immobilier et du BTP |
| **Catégories de Personnes Concernées** | Utilisateurs et Collaborateurs des Utilisateurs |
| **Catégories de Données Personnelles** | - Coordonnées professionnelles (adresse email, nom, prénom, organisme d'appartenance, etc.)<br>- Données présentes dans les documents téléversés sur la Plateforme par les Utilisateurs<br>- Données de connexion (adresse IP, logs) |
| **Durée du Traitement** | Durée du Contrat |

| | |
|---|---|
| **Périodes de rétention** | Durant la durée de la relation contractuelle, ou la durée spécifiée par le Client (plus tôt en cas de demande d'effacement ou d'action d'effacement par le responsable de traitement).<br><br>Les Données Personnelles liées au Compte d'un Utilisateur Autorisé sont conservées pendant toute la période d'inscription. Si l'Utilisateur autorisé souhaite désactiver son Compte, les Données Personnelles sont conservées en archivage intermédiaire pendant une durée d'1 an. A l'issue de cette durée et sauf si l'Utilisateur Autorisé réactive son Compte, les Données Personnelles seront supprimées.<br><br>Les logs de sécurité sont conservés pendant une durée d'un an.<br>Logs d'accès à des systèmes contenant des données personnelles sont conservés pendant une durée de 6 mois. |
| **Sous-Traitants Ultérieurs** | Amazon Web Service-(AWS) (Hébergement), Google Cloud Platform (GCP) (Hébergement), Intercom (Chatbot), Smartlook (Suivi expérience utilisateur), SendGrid (Email clientéle), Sentry (Monitoring de performance et d'erreurs) , YouSign (Solution de signature électronique), Woleet (Solution de signature électronique) |
| **Transferts de Données** | Aucun transfert de données personnelle en dehors de l'UE |
| **Mesures de sécurité mises en œuvre** | SAQARA s'engage à mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées au regard des risques du Traitement, conformément à l'article 32 du RGPD Les mesures adoptées sont les suivantes :<br><br>**1. Chiffrement des Données:**<br>- Chiffrement des bases de données sur des disques, via des clés détenues par SAQARA. Le système crypte chaque objet avec une clé unique, tout en cryptant cette clé avec une clé maîtresse régulièrement changée.<br>- Toutes les données sont chiffrées, que ce soit en transit (TLS 1.3) ou au repos (AES 256). Les backups sont également chiffrés via des clés asymétriques détenues par SAQARA.<br>- Pseudonymisation des données dès que possible.<br>- Les protocoles de communication, que ce soit pour les sites web, applications web ou API, sont toujours chiffrés, en privilégiant l'utilisation de HTTPS .<br><br>**2. Garantie de Confidentialité**:<br>- Usage de mesures de cryptage pour assurer la confidentialité des données, notamment par le biais d'algorithmes de chiffrement réputé fort tel qu'AES-256. Cette mesure garantit l'intégrité et la confidentialité des données tant en transit qu'au repos.<br>- Les mots de passe sont systématiquement cryptés, et leur stockage en clair est strictement interdit.<br><br>**3. Conservation des données sécurisée:** |

- Les données sont conservées en France sur 3 zones de disponibilité AWS.
- Elles sont stockées dans une base NoSQL orientée documents mongoDB, hébergée au sein d'un container docker.

**4. Résilience et Restauration:**

- Des backups complets sont conservés pour une restauration rapide en cas de disaster recovery. Des backups anonymisés sont également disponibles pour des fins de débug.
- Une stratégie de continuation d'activité est mise en place pour garantir la reprise après une interruption, qu'elle soit totale ou partielle.

**5. Étanchéité des Environnements:**

- Stricte séparation entre les environnements de développement, de pré-production et de production.
- L'environnement de production est le seul à traiter des données réelles, assurant une sécurité renforcée.

**6. Contrôle des Accès et 2FA:**

- Une politique stricte de contrôle des accès basée sur les rôles.
- Accès physique aux centres de données strictement réglementés.
- Utilisation systématique de protocoles et outils sécurisés pour toutes les communications et authentifications.

**7. Analyse et Évaluation:**

- Une procédure d'audit trimestriel est en place pour évaluer la vulnérabilité des nœuds de SAQARA avec des outils tels que OpenVAS, OWASP ZAP en mode pentest, et testssl.
- Analyses de vulnérabilité du code, tests avant chaque « commit », et suivi rigoureux des entrées des utilisateurs.
- Une politique proactive de gestion des incidents est adoptée pour répondre rapidement à toute vulnérabilité détectée.

**8. Protection contre les Attaques:**

- SAQARA s'engage à utiliser des mécanismes de protection robustes contre les logiciels malveillants et autres menaces, garantissant ainsi l'intégrité et la disponibilité des données à caractère personnel.

SAQARA veille à tester, analyser et évaluer régulièrement l'efficacité de ces mesures techniques et organisationnelles.

# ANNEXE 4 – CHARTE DE DÉONTOLOGIE DE SAQARA

Cette Charte est commune à tous les Utilisateurs de services internes et externes de SAQARA, quel que soit le domaine d'intervention.

Chaque Utilisateur accepte de se conformer à cette Charte et à chaque engagement :

- **Application des principes du Global Compact des Nations Unies :** application des valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement ainsi que de lutte contre la corruption.
- **Le strict respect de la loi et des réglementations :** chaque Utilisateur s'engage à respecter les lois et réglementations qui lui sont applicables.
- **La confidentialité des données :** Aucune Donnée Personnelle ou Contenu d'un Utilisateur ne peut être utilisé ou exploité à des fins personnelles ou de revente à partir ou hors des Services associés à SAQARA. En cas de violation de cette interdiction, SAQARA se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires, y compris mais sans s'y limiter, le droit de poursuivre le Client et/ou l'Utilisateur Autorisé en justice et de lui adresser une mise en demeure. Cette mise en demeure pourra donner lieu à des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi par SAQARA et ses Utilisateurs.
- **La sécurité** : SAQARA attache une importance primordiale à la sécurité des données et des informations des Utilisateurs. À ce titre, SAQARA met en œuvre des mesures techniques, organisationnelles et administratives pour protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des Données Personnelles et autres contenus hébergés sur ses services. Cela inclut, sans s'y limiter, le chiffrement des bases de données, le cryptage des communications, des backups sécurisés, l'audit régulier des vulnérabilités, l'application stricte des principes de moindre privilège et un contrôle rigoureux des accès. Les détails spécifiques de ces mesures peuvent être trouvés dans la documentation technique de SAQARA. Tout Utilisateur ou partenaire de SAQARA est également tenu de respecter ces normes de sécurité et de signaler immédiatement toute faille ou incident de sécurité à SAQARA.
- **Confidentialité des Appels d'Offres et Contenus :** SAQARA et tout Utilisateur et/ou Organisme utilisant les Services de SAQARA, payant ou non, s'engagent à ne pas divulguer d'informations confidentielles à des tiers et à ne pas les utiliser à d'autres fins que l'exécution du Contrat.